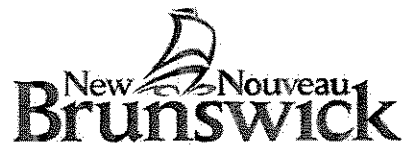


2012-2013
Annual Report

Department of
Justice and
Attorney General

2012-2013
Rapport annuel

Ministère de la
Justice et du
Procureur général



2012-2013

Annual Report

Department of
Justice and
Attorney General

2012-2013

Rapport annuel

Ministère de la
Justice et du
Procureur général

2012-2013 Annual Report**Published by :**

Department of Justice and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

<http://www.gnb.ca>

October 2013**Cover:**

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, New Brunswick Internal
Services Agency

ISBN 978-1-4605-0243-3

ISSN 978-55471-317-2

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2012-2013**Publié par :**

Ministère de la Justice et du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton, (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

<http://www.gnb.ca>

octobre 2013**Coverture:**

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Agence des services
internes du Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-0243-3

ISSN 978-55471-317-2

Imprimé au Nouveau-Brunswick

To The Honourable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is our pleasure to submit the Annual
Report of the Department of Justice and
Attorney General of New Brunswick for the
fiscal year 1 April 2012 to 31 March 2013.

Respectfully submitted,



Hon. Troy Lifford
Minister of Justice



Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Attorney General

L'honorable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Nous avons le plaisir de remettre le rapport
annuel du ministère de la Justice et du
Procureur général du Nouveau-Brunswick
pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2012 au
31 mars 2013.

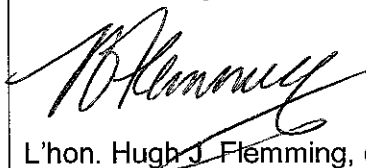
Veuillez agréer, Votre Honneur,
l'assurance de notre profond respect.

Le ministre de la Justice,



L'hon. Troy Lifford

Le Procureur général,



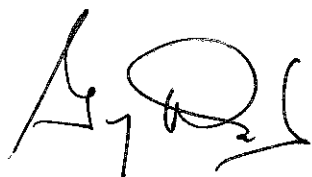
L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.

Honourable Troy Lifford
Minister of Justice and
Honourable Hugh J. Flemming, Q.C.
Attorney General
Fredericton, New Brunswick

Dear Ministers:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice and Attorney General for the fiscal year 2012-2013.

Respectfully submitted,



Guy Daigle, Q.C.
Acting Deputy Minister of Justice and
Acting Deputy Attorney General

L'honorable Troy Lifford,
Ministre de la Justice et
L'honorable Hugh J. Flemming, c.r.
Procureur général
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Messieurs les Ministres,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice et du Procureur général au cours de l'exercice 2012-2013.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre par intérim de la Justice et sous-procureur général par intérim,



Guy Daigle, c.r.

Table of Contents

Organizational Chart.....	6
Introduction	7
Department's Mandate.....	9
Department's Role and Responsibilities	9

ATTORNEY GENERAL DIVISION

Legal Services Branch	10
Legislative Services Branch.....	17
Public Prosecution Services Branch	19

COURT SERVICES DIVISION

Court Administration	24
Courts of New Brunswick	28
The Court of Appeal	28
The Court of Queen's Bench.....	28
The Probate Court	29
Provincial Court of New Brunswick.....	29
Small Claims Court.....	30
Court Services and Programs.....	31
Court Statistics.....	35

JUSTICE SERVICES DIVISION

Office of the Superintendent of Pensions	42
Credit Unions	44
Examinations Branch	47
Insurance Branch	48
Consumer Affairs.....	50

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION

Facilities Management	53
Expropriations Advisory Officer	53
Financial Services Branch.....	54
Human Resource Services Branch.....	55
Information Management and Technology Branch.....	58

POLICY AND PLANNING BRANCH.....

59

COMMUNICATIONS BRANCH

60

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General	62
II. Revenue and Expenditures.....	66
III. Explanation of Variance Fiscal Year	72
IV. Official Languages Report	75
V. Departmental Action Plan for Official Languages..	76
VI. Co-Operatives – Annual Report	77

Table des matières

Organigramme	6
Introduction	7
Mandat du ministère	9
Rôle et responsabilités du ministère.....	9

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Direction des services juridiques.....	10
Direction des services législatifs.....	17
Direction des services des poursuites publiques ..	19

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Administration des tribunaux judiciaires	24
Tribunaux du Nouveau-Brunswick.....	28
Cour d'appel	28
Cour du Banc de la Reine.....	28
Cour des successions	29
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick	29
Cour des petites créances.....	30
Services et programmes des tribunaux.....	31
Statistiques relatives aux tribunaux	35

DIVISION DES SERVICES À LA JUSTICE

Bureau du surintendant des pensions.....	42
Caisses populaires	44
Direction des examens.....	47
Direction des assurances.....	48
Services à la consommation.....	50

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Gestion des installations	53
Commissaire consultatif de l'expropriation.....	53
Direction des services financiers	54
Direction du service des ressources humaines	55
Direction de la technologie et de la gestion de l'information	58

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION

59

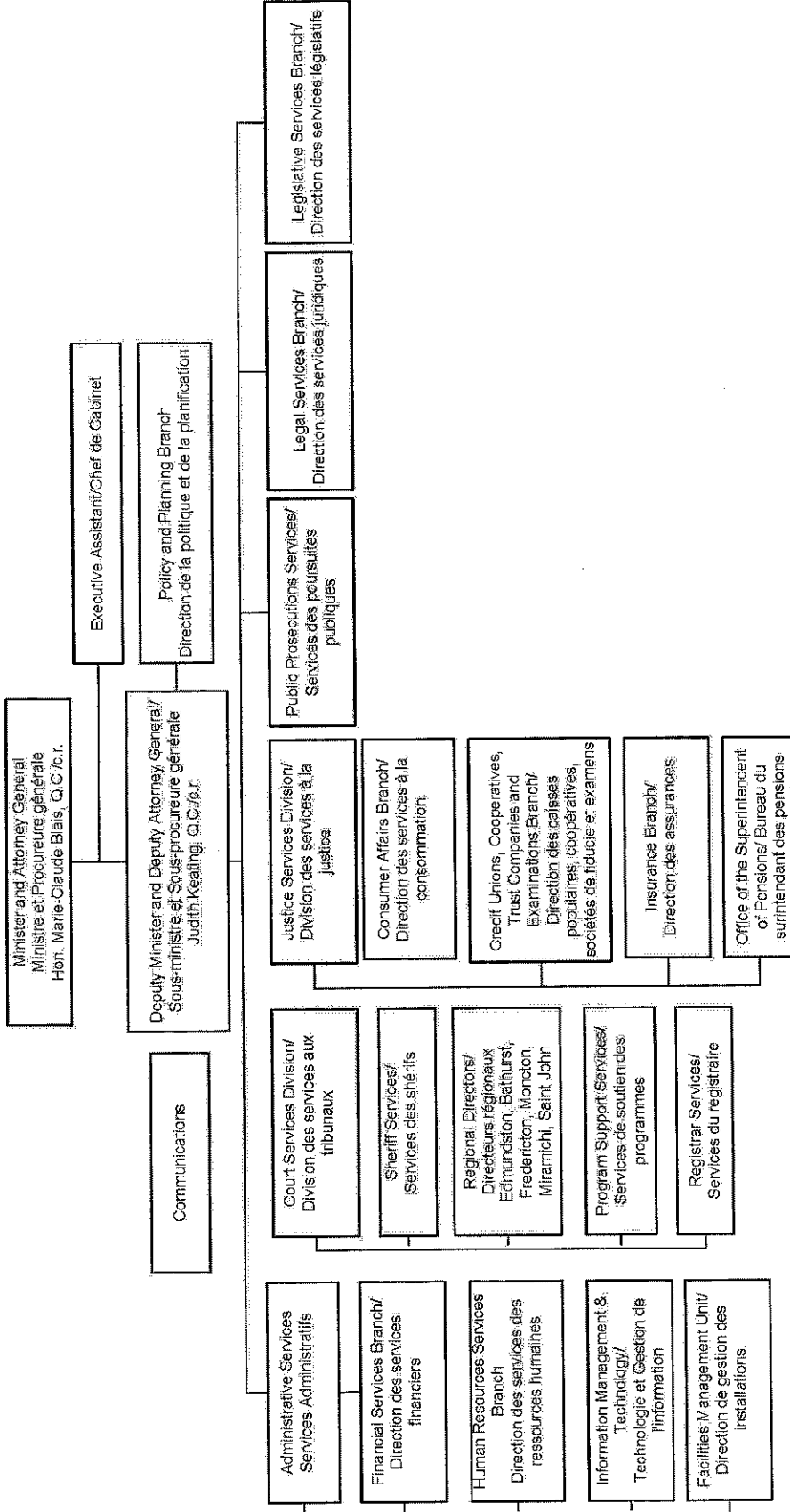
DIRECTION DES COMMUNICATIONS

60

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général	62
II. Recettes et dépenses	66
III. Explications des écarts pour l'exercice	72
IV. Rapport sur les langues officielles	75
V. Plan d'action ministériel pour les langues Officielles.....	76
VI. Rapport annuel - Coopérative	77

DEPARTMENT OF JUSTICE AND ATTORNEY GENERAL/
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DU PROCUREUR GÉNÉRAL



Introduction

This annual report for 2012-2013 outlines the activities and major events undertaken by the Department of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

These events are among the highlights of 2012-2013:

- Construction of the Saint John Law Courts continued in 2012-2013. The opening of the state-of-the-art facility was delayed because of flood damages sustained in December 2012. The facility will have 13 courtrooms, two hearing rooms, a Family Law Information Center and will house offices for court related operations. It was designed with enhanced security features, including a walk-through metal detection system and an X-ray machine to provide airport-style security at the main entrance.
- The Small Claims Court was re-established on January 2, 2013. Senior lawyers serve as adjudicators for claims for debt, damages and/or the recovery of personal property where the total amount claimed does not exceed \$12,500.
- The Elsipogtog Healing to Wellness Court pilot project was launched in early 2012-2013. The pilot seeks to address the underlying causes of criminal behaviours such as mental health and/or chemical dependency issues. Those who are admitted into the program must comply with the conditions of a treatment plan. The accused's progress is monitored by the community and service providers, as well as the Healing to Wellness Court.

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice et du procureur général décrit les activités et événements importants pour l'exercice 2012-2013. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'exercice financier. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

Voici une liste d'activités dignes de mention qui ont été entreprises par le Ministère pendant l'exercice 2012-2013 :

- La construction du Palais de justice de Saint John a continué en 2012-2013. L'ouverture de l'établissement ultra-moderne a été retardée en raison des dommages causés par les inondations soutenue en décembre 2013. L'établissement comprendra 13 salles de tribunal, deux salles d'audiences, un centre d'information juridique sur le droit de la famille et il arbitrera des bureaux de court. Il a été conçu pour offrir davantage de sécurité à l'aide entre autres d'un système de portiques détecteurs de métal et d'un appareil de radiographie. Ces dispositifs permettent d'assurer à l'entrée principale de l'établissement un contrôle de sécurité semblable à celui d'un aéroport.
- La Cour des petites créances a été rétablie le 2 janvier 2013. Des avocats chevronnés ont été nommés pour servir d'adjudicateurs d'actions en recouvrement de créances, de dommages-intérêts ou de biens personnels dont la valeur totale ne dépasse pas 12 500 \$.
- Le projet pilote du tribunal du mieux-être d'Elsipogtog a été lancé au début de l'exercice 2012-2013. Il vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la criminalité, entre autres les problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Les personnes qui sont admises au programme doivent se conformer aux conditions d'un plan de traitement. L'évolution des accusés est suivie par la collectivité et par les fournisseurs de services ainsi que par le tribunal du mieux-être.

- The *Pension Benefits Act* was amended effective July 1, 2012 to create Part 2 of the *Pension Benefits Act* and provide the framework for shared risk pension plans. The *Shared Risk Plans Regulation – Pension Benefits Act* was later filed and came into force on July 1, 2012. It provided the necessary technical details to support the shared risk pension plan framework found in Part 2 of the PBA.
- The Credit Unions Branch has proceeded with the five-year review of the provisions and the operation of the *Credit Unions Act* as required pursuant to section 290.1 of the *Act*. A report will be filed with the Legislative Assembly as required under the *Act*.
- On June 28, 2012, the Department issued its response to the Auto Insurance Working Group's final report. The response recommended a new definition for "minor personal injury", an increase in the \$2,500 cap on pain and suffering awards, and annual indexing of the cap amount.
- In September of 2012, the Minister of Justice and Attorney General and Minister of Public Safety hosted the annual meeting of the Atlantic Ministers responsible for Justice and Public Safety.
- The Legal Services Branch conducted research and provided legal advice on complex real property issues involving ownership and title to real property and major infrastructure projects (courts, hospitals, schools and bridges) throughout the Province, including the Perth-Andover flood relocation and compensation claims and the Petitcodiac River land claims.
- Public Prosecution Services Branch implemented a new orientation program for newly hired prosecutors. The 3 year educational plan with an educational
- La *Loi sur les prestations de pension* a été modifiée le 1^{er} juillet 2012 de façon à créer une deuxième partie à cette mesure législative et à établir le cadre réglementaire des régimes à risques partagés. Le Règlement sur les régimes à risques partagés pris en application de la *Loi sur les prestations de pension* a ensuite été déposé et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Il fournissait les détails techniques nécessaires pour appuyer le cadre réglementaire sur les régimes à risques partagés établi dans la deuxième partie de la *Loi sur les prestations de pension*.
- La Direction des caisses populaires a effectué une révision quinquennale des dispositions et de l'application de la *Loi sur les caisses populaires*, comme l'exige l'article 290.1. Un rapport sera déposé à l'Assemblée législative, comme l'exige la *Loi*.
- Le ministère a publié sa réponse au rapport final du Groupe de travail sur l'assurance automobile le 28 juin 2012. La réponse recommande l'établissement d'une nouvelle définition de l'expression « blessures personnelles mineures », l'augmentation du plafond de 2 500 \$ relatif à l'indemnisation accordée pour souffrances et douleurs ainsi que l'indexation annuelle du plafond.
- En septembre 2012, la ministre de la Justice et procureure générale et le ministre de la Sécurité publique ont été les hôtes de la rencontre annuelle des ministres responsables de la Justice et de la Sécurité publique des Provinces atlantiques.
- La Direction des services juridiques a mené des recherches et fourni des avis juridiques sur des questions immobilières complexes ayant trait à la propriété et au titre de propriété, de même qu'aux projets d'infrastructures majeures (palais de justice, hôpitaux, écoles et ponts), un peu partout dans la province, notamment les déménagements attribuables aux inondations à Perth-Andover et les revendications territoriales entourant la rivière Petitcodiac.
- La Direction des services des poursuites publiques a lancé un nouveau programme d'orientation à l'intention des procureurs nouvellement embauchés. Le plan de

committee is continuing to enhance the legal education of all prosecutors ensuring they meet the mandatory requirements of the Law Society of New Brunswick.

Mandate of the Department of Justice and Attorney General

The mandate of the Department of Justice and Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Policy and Planning Branch, Communications Section, Court Services Division, Justice Services Division, Administrative Services Division, Legal Services Branch, Legislative Services Branch and Public Prosecutions Branch. Divisions and branches may be subdivided into smaller units with operational responsibility for specific programs and services or specialized areas of practice. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Role and Responsibilities of the Minister of Justice and Attorney General

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;

formation de trois ans élaboré en collaboration avec un comité de formation continue à améliorer la formation juridique de tous les procureurs et à veiller à ce qu'ils respectent les exigences obligatoires du Barreau du Nouveau-Brunswick.

Mandat du ministère de la Justice et du Procureur général

Le ministère de la Justice et du Procureur général a pour mission d'appuyer l'administration impartiale de la justice et de protéger l'intérêt du public.

Pour s'acquitter de son mandat, le Ministère comprend les unités principales suivantes : la Direction de la politique et de la planification, la Section des communications, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice, la Division des services administratifs, la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Les unités principales peuvent comprendre d'autres plus petites unités de travail qui assument la responsabilité de programmes et de services particuliers ou spécialisés. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs unités qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôle et responsabilités de la ministre de la Justice et procureure générale

Le ministre de la Justice a les responsabilités suivantes:

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;

- administer consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the Colonial Period.

Attorney General Division

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice to and representation of government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of the constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government.

Budget

The sum of \$3,396,000 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2012, and ending March 31, 2013.

Service Delivery by Practice Groups

The Attorney General provides advice and representation to various departments and Crown agencies on a wide range of matters. The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is composed of five practice groups: a Litigation Practice Group, an Employment and Administrative Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, a Legal Advice Services

- administrer la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

Division du Procureur général

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement en ce qui concerne toutes les questions ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution.

Budget

La somme de 3 396 000 \$ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2012 et se terminant le 31 mars 2013.

Prestation des services par groupes sectoriels

Le Cabinet du procureur général fournit des conseils et des services de représentation aux divers ministères et organismes de la Couronne relativement à diverses questions. La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général se compose de cinq groupes sectoriels, soit le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens, le groupe du contentieux, le groupe du droit du

Practice Group, and a Constitutional Law Practice Group.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment. It thereby allows the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by solicitors of the Legal Services Branch on behalf of the Executive Branch of government requires a certain degree of specialization on their part. The practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law has been determined as the most effective model for the delivery of legal services.

Practice Group Directors

A senior lawyer has been designated as the Director of each practice group. Practice group Directors, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the administration of the operation of their practice group, including the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Director for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Director then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are between the Department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

travail et du droit administratif, le groupe des services de conseils juridiques et le groupe du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances. Le mode employé par la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire. Il permet à au procureur général de tirer pleinement profit des ressources internes pour accélérer la résolution des affaires qui lui sont soumises.

La complexité croissante des questions juridiques confiées aux avocats de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation chez ces derniers. Il a été déterminé que le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, constitue la façon la plus efficace de fournir des services juridiques.

Directeurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé directeur de chaque groupe sectoriel. En plus de leurs responsabilités courantes, les directeurs sont chargés de la gestion du fonctionnement de leur groupe sectoriel, s'occupant entre autres de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe en tenant compte de l'expérience de chacun de ses avocats.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques doit soumettre sa demande au directeur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le directeur confie ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

The Directors of the respective practice groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Department of Justice and Attorney General, and is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is also responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick. Since 2009, the Assistant Deputy Attorney General has also assumed the responsibilities of Director of the Constitutional Law Practice Group.

Corporate, Commercial and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and Crown agencies in corporate, commercial, and property law, including the preparation of commercial documents on complex transactions and the preparation of legal documents necessary to complete the purchase, sale or leasing of real property by and on behalf of the Crown. Lawyers operating in this area are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, required to have extensive knowledge in the respective area of expertise.

Highlights

During the 2012-2013 fiscal year the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues, provided legal advice and direction and negotiated a number of complex commercial transactions involving many leading New Brunswick businesses and enterprises, including:

Les directeurs des groupes sectoriels relèvent du sous-procureur général adjoint des Services juridiques, qui lui relève du sous-procureur général.

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du ministère de la Justice et du Procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre les tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick. Depuis 2009, le sous-procureur général adjoint a aussi assumé le rôle de directeur du groupe sectoriel du droit constitutionnel.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères et aux organismes de la Couronne en matière de droit des affaires, des sociétés et des biens dans la préparation de documents commerciaux sur des transactions complexes et de documents juridiques nécessaires à la finalisation de l'achat, de la vente ou de la location d'un bien immobilier au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent également connaître le domaine du droit des sociétés.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont chargés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes avec de nombreuses grandes entreprises du Nouveau-Brunswick. Ils ont notamment :

- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to American law firms in relation to the intervention of the Province of New Brunswick before the United States Federal Energy Regulatory Commission;
- Providing legal advice and assistance on matters involving national and international contracts, including amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT) and Canada European Community Trade Agreement (CETA);
- Providing legal advice, assistance and/or representation on matters involving intellectual property, bankruptcy and receivership, including extensive court appearances on major commercial insolvency files;
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing, mining, farming, fishing and aquaculture industries, as well as priority growth sectors identified by government;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title to real property and major infrastructure projects (courts, hospitals, schools and bridges) throughout the Province, including the Perth-Andover flood relocation and compensation claims and the Petitcodiac River land claims;
- Providing ongoing advice to the Department of Finance with respect to public financing matters;
- Lawyers in this Practice Group also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course, lecturers at Continuing Legal Education seminars and as members of the New Brunswick Law Society Council and the
- exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à des cabinets d'avocats américains relativement à l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;
- fourni des avis juridiques et donné un coup de main dans des affaires ayant trait à des contrats ou ententes à l'échelle nationale ou internationale, notamment dans l'apport de modifications à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et l'Accord commercial Canada-UE;
- fourni des services de consultation, de soutien et de représentation juridique sur des questions liées à la propriété intellectuelle, aux faillites et aux mises sous séquestre, y compris de nombreuses comparutions devant les tribunaux dans de grands dossiers d'insolvabilité d'entreprises;
- pris part à la négociation et à la préparation de documents juridiques visant une aide financière dans les domaines de la foresterie, des industries manufacturières, des mines, de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture, de même que dans les secteurs de croissance prioritaire déterminés par le gouvernement;
- mené des recherches et fourni des avis juridiques sur des questions immobilières complexes ayant trait à la propriété et au titre de propriété, de même qu'aux projets d'infrastructures majeures (palais de justice, hôpitaux, écoles et ponts), un peu partout dans la province, notamment les déménagements attribuables aux inondations à Perth-Andover et les revendications territoriales entourant la rivière Petitcodiac;
- fourni continuellement des conseils au ministère des Finances en ce qui a trait aux affaires de finances publiques;
- Les avocats de ce groupe sectoriel ont également continué à agir à titre d'instructeurs au cours d'admission au Barreau et de conférenciers lors de séminaires du programme de formation juridique permanente, en plus d'être

Canadian Bar Association New Brunswick Branch Council.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consisted of representation of the Province of New Brunswick, as well as certain Crown agencies, in litigation matters at all levels of courts and several adjudicative bodies.

Highlights

- Members of this Practice Group represented government, Crown agencies and Crown corporations in Provincial Court and the Court of Queen's Bench (Trial and Family Division), for motions, trials, settlement conferences, applications as well as appearances before the Court of Appeal of New Brunswick.
- Members appeared before the New Brunswick Insurance Board, the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board, and the Federal Property in Lieu of Taxes Advisory Panel as well as before adjudicators appointed under various legislation.
- Issues addressed have included *Right to Information and Protection of Privacy Act*, Registrar of Motor Vehicles matters, highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, Crown construction projects, provincial taxation issues relating to property tax, recovery of Medicare overpayments, appeals of firearm transportation permits, defamation actions, and defending decisions of provincial officials on judicial review.

membres du conseil du Barreau du Nouveau-Brunswick et du conseil de la division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant plusieurs tribunaux administratifs.

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes de la Couronne et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable et des requêtes, ainsi que devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.
- Ils ont également comparu devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick, la Commission du travail et de l'emploi, le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral ainsi que devant des adjudicateurs nommés en vertu de diverses lois.
- Ils ont traité de questions concernant la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, les affaires relevant du registraire des véhicules à moteur, la conception et la signalisation routière, le plafond relatif aux dommages-intérêts généraux pour blessures personnelles mineures établi par la loi, les affiches commerciales illégales sur les routes, l'expropriation de terres privées pour l'amélioration des routes, les projets de construction de la Couronne, les enjeux provinciaux d'imposition foncière, le recouvrement de paiements en trop d'assurance-maladie, les appels relatifs aux autorisations de transport d'armes à

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies, as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the public service, and representation of certain Crown agencies listed under Part IV of the public service, before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

Highlights

- Members of this Practice Group represented the Province before the Court of Appeal, Court of Queen's Bench, Provincial Court, Labour and Employment Board, Liquor Licensing Board, Nurses' Association of New Brunswick, Licensed Practical Nurses Association, Labour Adjudications, and the Human Rights Commission.
- Members of this Practice Group provided advice, opinions, and representation on a continuing basis to government departments and Crown agencies on administrative law matters, employment-related matters, and represented them in employment-related proceedings before boards, adjudicators, and all levels of Court.
- The issues addressed have included such matters as pensions, discrimination, regulation of the possession and transportation of firearms, liquor licensing, position classification, collective bargaining, workers compensation, terminations, the duty to accommodate,

feu, les poursuites en diffamation et la justification de décisions prises par des représentants du gouvernement provincial dans le cadre de contrôles judiciaires.

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure entre autres la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique et la représentation de certains organismes de la Couronne de la Partie IV de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement provincial devant la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine, la Cour provinciale, la Commission du travail et de l'emploi et la Commission des licences et des permis d'alcool ainsi qu'auprès de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, de l'Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick et de la Commission des droits de la personne et lors d'arbitrages en ressources humaines.
- Les membres de ce groupe ont fourni des conseils, des avis et des services de représentation de façon continue aux organismes de la Couronne et aux ministères gouvernementaux concernant les affaires de droit administratif et les affaires relatives à l'emploi, et ont assuré leur représentation dans toutes les instances liées au droit du travail devant des commissions, des arbitres, et des tribunaux de toutes les instances.
- Les membres du groupe ont traité de questions comme les pensions, la discrimination, la réglementation de la possession et du transport d'armes à feu, les licences et les permis d'alcool, la classification des postes, la négociation collective, l'indemnisation des travailleurs, les cessations d'emploi, l'obligation de

discipline, regulation of professionals, layoff and recall, reasonable notice, harassment, conflict of interest, settlement agreements, employment contracts, the interpretation of collective agreements, and administrative and employment law legislation.

- Members of this Practice Group also provided continuing education presentations to departments and Crown agencies on employment and administrative law.

Legal Advice Services Group

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and some Crown agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations.

The Legal Advice Services Group continuously provided legal advice and, on occasion, legal representation to government on a wide area of important legal matters, including but not limited to:

- Ministerial and Executive authority,
- Crown lands,
- Crown construction,
- government procurement,
- education and post-secondary education,
- right to information and protection of privacy,
- civil liability,
- taxation,
- family services,
- service of foreign documents,
- aquaculture and agriculture, and
- various matters involving the health and safety of the public.

Constitutional Law Group

The Constitutional Law Group provides advice to government on important and complex legal issues and legal representation before Administrative Tribunals and Courts at all

prendre des mesures d'adaptation, la discipline, la réglementation des professionnels, les mises à pied et le rappel au travail, les préavis raisonnables, le harcèlement, les conflits d'intérêts, les règlements à l'amiable, les contrats de travail et l'interprétation de conventions collectives, ainsi que des dispositions législatives en matière de droit administratif et de droit du travail.

- Ce groupe a également fait des présentations d'éducation permanente à l'intention des ministères et des sociétés de la Couronne sur des questions liées au droit du travail et au droit administratif.

Groupe des services de conseils juridiques

Ce groupe fournit principalement des services sous forme d'avis aux ministères et à certains organismes de la Couronne sur des questions d'interprétation législative et de conseils généraux relatifs à la façon dont sont menées les affaires et les activités du gouvernement.

Le groupe des services de conseils juridiques a fourni de façon continue des conseils juridiques et, à l'occasion, des services de représentation juridique au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit, entre autres :

- Le pouvoir ministériel et exécutif;
- Les terres de la Couronne;
- Les constructions de la Couronne;
- Les achats gouvernementaux;
- L'éducation et l'éducation postsecondaire;
- Le droit à l'information et la protection de la vie privée;
- La responsabilité civile;
- La fiscalité;
- Les services à la famille;
- La signification de documents étrangers;
- L'agriculture et l'aquaculture;
- Diverses questions liées à la santé et à la sécurité publique.

Groupe du droit constitutionnel

Le groupe du droit constitutionnel fournit des conseils au gouvernement au sujet de questions juridiques importantes et complexes, en plus de le représenter devant les tribunaux

levels including the Supreme Court of Canada.

The Constitutional Law Group provided opinions on the constitutional validity of government legislative and regulatory changes during the course of the year. This Practice Group provided opinions to government on issues including but not limited to the division of powers between the federal and provincial governments, official languages, Charter issues, and aboriginal matters.

Highlights

An example of litigation in which this Practice Group was involved before the Supreme Court of Canada is:

- The Province intervened in a Reference by the Governor in Council concerning the reform of the Senate.

Legislative Services Branch

The mandate of the Legislative Services Branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General, and the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees. The branch's Legislative Development Group provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items, and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Legislative Publishing Unit is also located in the branch, and discharges the responsibilities of the Queen's Printer as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of

administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Les membres du groupe du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à la Charte et les questions autochtones.

Faits saillants

Un exemple de litige où ce groupe sectoriel s'est trouvé devant la Cour suprême du Canada :

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est intervenu dans l'affaire d'un renvoi par le gouverneur en conseil concernant la réforme du Sénat.

Direction des services législatifs

La Direction des services législatifs a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

Elle fournit des conseils au procureur général, au sous-procureur général, au Bureau du Conseil exécutif et au Cabinet relativement à toutes les questions d'ordre législatif présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités. La Section de l'élaboration des lois de la Direction fournit des avis juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Unité des publications législatives, qui s'acquitte du mandat conféré à l'Imprimeur de la Reine par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, font partie de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du

the branch's mandate. Through the Legislative Publishing Unit, acts and regulations are published and distributed.

The branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

PLEIS-NB receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

The 2012-2013 fiscal year was a busy one for the Legislative Services Branch. The branch dealt with a heavy workload in terms of the complexity of the legislative portfolio. A total of 61 bills drafted in the Legislative Services Branch received Royal Assent between April 1, 2012, and March 31, 2013, many of which dealt with significant government priorities. Also, 91 regulations drafted in the branch were filed with the Registrar of Regulations during the same period.

- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the branch continues to participate. All Law Reform Notes are archived and available on the branch's website.
- The Legislative Development Group's law reform work lead to the introduction of a number of bills in 2012-2013, including the

mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'intermédiaire de l'Unité des publications législatives.

La Direction a aussi le mandat de réviser les dispositions législatives dont elle est responsable et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services visant à sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

Le personnel de la Direction des services législatifs a été fort occupé pendant l'exercice 2012-2013. La Direction a dû composer avec une lourde charge de travail en raison de l'ampleur et de la complexité du portefeuille législatif. Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013, 61 projets de loi préparés par la Direction, bon nombre d'entre eux portant sur des priorités du gouvernement, ont reçu la sanction royale. En outre, 91 règlements rédigés au sein de la Direction ont été déposés auprès du Registraire des règlements pendant cette même période.

- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer. Toutes les éditions du Bulletin de la réforme du droit sont archivées et affichées sur le site Web de la Direction.
- Le travail de réforme du droit effectué par la Section de l'élaboration des lois a donné lieu au dépôt d'un certain nombre de

Law Reform Act (2012) and the *Statute Repeal Act*. The group also worked on significant reform of the scheme for enforcing money judgments in the Province.

- In addition to an extensive legislative portfolio, Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organizations: the Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles, the Queen's Printers Association of Canada and the Canadian Bar Association. The Branch's Assistant Deputy Attorney General was a guest lecturer on several occasions at the UNB Faculty of Law and presented at the biannual drafting conference of the Canadian Institute for the Administration of Justice.
- Lawyers in the branch continued their work on the ongoing statute revision project, which resulted in the deposit and proclamation into force of the Revised Statutes of New Brunswick, 2012, which included 18 acts.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal*

projets de loi en 2012-2013, notamment la *Loi sur la réforme du droit* (2012) et la *Loi sur l'abrogation des lois*. Les efforts de la Section ont ainsi grandement réformé le mécanisme d'exécution des jugements pécuniaires dans la province.

- En plus de s'occuper du grand nombre de dossiers législatifs dont ils sont chargés, des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organisations suivantes : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé, le Comité des règles de procédure, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles, l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada et l'Association du Barreau canadien. La sous-procureure générale adjointe de la Direction a été à plusieurs reprises conférencière à la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle a également donné une présentation lors de la conférence biennale sur la rédaction législative de l'Institut canadien d'administration de la justice.
- Les avocats de la Direction ont poursuivi leur travail dans le cadre du projet de révision des lois, qui a donné lieu au dépôt et à la proclamation en vigueur des *Lois révisées du Nouveau-Brunswick de 2012*, comprenant 18 lois.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des services des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues

Code of Canada, the Youth Criminal Justice Act, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The branch operates from a central office and 6 regions throughout the Province; a Regional Director supervises each region. The Crown Prosecutors in the branch advise in a pre-charge approval role whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. The test is whether there is a reasonable prospect of a conviction - that is, whether a conviction is more likely than an acquittal before an impartial trier of fact properly directed in accordance with the law. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Social Development under the *Family Services Act*, and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province, and participates in the development and implementation of criminal law policies. The branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Working out of the central office, the Assistant Deputy Attorney General, provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

par le *Code criminel* du Canada, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun de ces derniers étant dirigé par un directeur régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à condamnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquiescement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre du Développement social, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sous le régime de l'article 672.5 du *Code criminel du Canada*.

Au bureau central, le sous-procureur général adjoint fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

The Branch also assists the Attorney General in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end, the branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The branch's participation on this committee continues to be a priority.

The Branch participates in various federal, provincial and territorial (FPT) working groups on such wide-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high-risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the wrongfully convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega-cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, and information technology, and also participates in consultations with FPT criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

Family Crown Services are involved in a number of interprovincial working groups as well, including FPT Central Authorities; FPT advisory committee on the ratifications of new states under Hague; and FPT cross border mediation.

The Branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The branch signed a Compliance Certificate in June 2004, accepting as minimum standards in this Province the IAP *Standards of Professional*

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des chefs des poursuites pénales. La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel du Canada*.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille ont pris part aux travaux d'un certain nombre de groupes de travail interprovinciaux, dont les autorités fédérales, provinciales et territoriales pour la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, le comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la ratification de nouveaux États pour la Convention de La Haye et le comité fédéral, provincial et territorial sur la médiation transfrontalière.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs (AIP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les *Normes*

Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors.

Highlights

- The Appellant and Education Counsel position within Specialized Prosecutions continues to demonstrate that a consistent legal approach before the New Brunswick Court of Appeal creates better results in terms of case law and precedents. This position further assists in a timely sharing of the decisions with other prosecutors. As well, this counsel has coordinated the legal training of staff in order to meet the mandatory continuing legal education requirements of the New Brunswick Law Society. A new Orientation program for newly hired prosecutors was also implemented. The 3 year educational plan with an educational committee is continuing to enhance the legal education of all prosecutors ensuring they meet the mandatory requirements of the Law Society of New Brunswick
- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation as well as the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2012, and assisted in co-ordinating criminal law courses for bar admission students of both University of New Brunswick Law School and la faculté de droit de Université de Moncton.
- Prosecutors participated as trainers and participants in the Intensive Trial Advocacy

de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs de l'AIP.

Faits saillants

- Le poste d'avocat chargé des affaires de la Cour d'appel et des affaires relatives à l'éducation au sein de la Section des poursuites spéciales continue à prouver que la mise en œuvre d'une approche juridique cohérente devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick donne lieu à une amélioration de la jurisprudence et des modèles d'actes. La personne titulaire de ce poste contribue également au partage plus rapide des jugements avec d'autres procureurs. Cette personne est responsable de la coordination des séances de formation juridique du personnel afin de répondre aux exigences du Barreau du Nouveau-Brunswick en matière de perfectionnement professionnel obligatoire. Un nouveau programme d'orientation à l'intention des procureurs nouvellement embauchés a également été mis en place. Le plan de formation de trois ans élaboré en collaboration avec un comité de formation continue à améliorer la formation juridique de tous les procureurs et à veiller à ce qu'ils respectent les exigences obligatoires du Barreau du Nouveau-Brunswick.
- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2012 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton.
- Les procureurs ont agi à titre de formateurs et de participants au programme intensif de

Program at the Faculté de Droit at the Université de Moncton. This program was designed to train lawyers in basic trial techniques applicable to both criminal and civil litigators through continual participation in simulated trial sessions, coupled with individual and group critiques by experienced trial counsel and judges.

Committees and Specialists

Several internal committees remain active. These include: Convictions Review Committee; Policy and Guidelines Committee; Domestic Violence Committee; and Case Consultation and Risk Management Committee, National Liaison Committee on Proceeds of Crime and the Uniform Law Conference of Canada.

Family Crown Services sits on the Interdepartmental Child Welfare Committee, the central and regional CART (Children at Risk Team), the Central and Regional Implementation Team for new child protection initiatives, the Adult Protection Team, the Access to Family Justice Working Group, and the Saint John Family Court Pilot Project Team.

Emerging Trends

- Criminal cases continue to become increasingly more complex, and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service.
- New Brunswick is not immune to developing trends in criminal offences. We have seen recent infiltration of organized crime, the proliferation of child pornography, and complex white collar crimes, especially fraudulent acts and transactions over the Internet and across borders.

formation des plaideurs de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Ce programme a été conçu pour fournir aux avocats spécialisés en droit criminel ainsi qu'à ceux spécialisés en droit civil des techniques de base en situation de procès en les faisant participer continuellement à des séances simulées, auxquelles s'ajoutent des critiques individuelles et de groupe de la part d'avocats et de juges au procès d'expérience.

Comités et spécialistes

Plusieurs comités continuent d'être actifs, dont le comité sur la prévention des condamnations injustifiées, le comité sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale, le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques, le comité national de liaison sur les produits de la criminalité et la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille font partie du comité interministériel sur le bien-être de l'enfance, de l'équipe centrale et régionale sur les enfants à risque, de l'équipe de mise en œuvre centrale et régionale des nouvelles initiatives en matière de protection de l'enfance, de l'équipe de protection des adultes, du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale et du projet pilote de justice familiale à Saint John.

Nouvelles tendances

- Les instances criminelles continuent de devenir de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve, de plus en plus volumineux. Certaines instances demandent des mois de préparation et il faut parfois aussi des mois pour les traduire en justice. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste.
- Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des tendances émergentes relatives aux infractions criminelles. Nous avons récemment constaté l'infiltration du crime organisé, la prolifération de la pornographie juvénile, ainsi que l'augmentation de la criminalité complexe en col blanc, particulièrement les transactions et les actes frauduleux par voie électronique ou transfrontalière.

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services, and Program Support Services, which includes the Office of Support Enforcement and Child Protection Mediation Services. The Division exists to provide administrative services to support the New Brunswick court system.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and justices of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is the central registry for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all interjurisdictional requests for the establishment or enforcement of family support orders to and from both participating jurisdictions.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 staffed locations across the Province. These locations fall within 6 administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie-Sheila, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director, who reports to the Assistant Deputy Minister of Court Services.

Services are delivered through 3 main service groupings:

Client Services: These services include receiving and processing documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes qui chapeautent le Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien et les Services de médiation en protection de l'enfance. La raison d'être de la Division est de fournir des services administratifs qui appuient le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient le greffe de la Cour d'appel et fournit des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. De plus, le registraire est chargé du traitement de tous les dossiers d'adoption, tient un registre des faillites et agit comme greffe central pour toutes les actions en divorce dans la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes d'établissement et d'exécution d'ordonnances de soutien familial avec les États qui pratiquent la réciprocité.

Activités

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice dotés de personnel de la province. Ces palais de justice sont regroupés au sein des six régions administratives suivantes : Bathurst-Campbellton-Tracadie-Sheila, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton et Edmundston-Grand-Sault. Chacune de ces régions est dirigée par un directeur régional qui relève de la sous-ministre adjointe responsable des Services aux tribunaux.

La prestation des services est assurée par les trois grands groupes suivants :

Services à la clientèle: Ces services comprennent notamment la réception et le traitement des documents à déposer auprès des tribunaux, la perception des droits, des

records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings; preparing transcripts of evidence for court proceedings and coroner's inquests upon request; entering data into the automated system that supports the Provincial Court and the Youth Justice Court; preparing court decisions; and providing support services to the judiciary.

Family Support Services: These services include the Family Support Orders Service (See Office of Support Enforcement below); the For the Sake of the Children Parent Education Program, the Court-Ordered Evaluations Support Program, and the Child Support Variation Service in Saint John.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. Instructors provide information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at all ages and stages of development. Instructors also teach separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to help reduce conflict and minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

The Court-Ordered Evaluations Support Program (C-OESP) provides income-scaled financial assistance to parents who have been ordered by the court to obtain a custody or access assessment by a mental health professional. Courts make such orders when they want more detailed and objective information about family and individual functioning, parenting capacities, and the preferences, needs and interests of the children in order to make the best possible decisions about custody and access.

amendes et des autres paiements consignés en justice de même que la tenue des dossiers et des archives de cour.

Services des préposés aux tribunaux : Ces services comprennent notamment l'enregistrement des audiences, l'établissement sur demande de la transcription de la preuve lors des audiences de la cour et des enquêtes du coroner, l'entrée des données dans le système automatisé de la Cour provinciale et du Tribunal pour adolescents de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à la magistrature.

Services de soutien à la famille : Ces services comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) — voir le Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien ci-après —, le programme d'éducation à l'intention des parents Pour l'amour des enfants, le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal et le Service de modification des pensions alimentaires pour enfants à Saint John.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information à l'intention des parents séparés. Les animateurs donnent de l'information sur les aspects sociaux, économiques, affectifs et juridiques de la séparation ainsi que sur ses conséquences pour les enfants de tous les âges et à tous les stades de développement. Les animateurs enseignent aux parents séparés des techniques pour communiquer efficacement avec leurs enfants et entre eux ainsi que pour aider à réduire les conflits et à atténuer les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT) offre une aide financière proportionnelle au revenu aux parents qui ont reçu l'ordre du tribunal d'obtenir une évaluation en matière de garde ou de droits de visite d'un spécialiste de la santé mentale. Les tribunaux ordonnent ces évaluations lorsqu'ils désirent obtenir des renseignements détaillés et objectifs au sujet du fonctionnement des personnes et des familles, des capacités parentales ainsi que des préférences, des besoins et des intérêts des enfants afin de pouvoir prendre les meilleures décisions possibles en matière de garde d'enfants ou de droits de visite.

The Child Support Variation Service (CSVS) in Saint John is a free conciliation service that enables payers or recipients of child support to vary child support orders without having to go to court. A Case Management Master meets with the parties, reviews the relevant financial and other information, and makes a recommendation based on the Child Support Guidelines. If accepted, the recommendation results in consent order to vary the child support; if not, the parties may proceed to a court hearing in front of a judge. CSVS reduces the need for court hearings to determine child support variations.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support to the Assistant Deputy Minister of Court Services, the Deputy Minister and the Minister. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor programs, developing operational procedures, managing programs, participating on federal/provincial/territorial committees, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning. The Director of Program Support Services reports to the Assistant Deputy Minister of Court Services.

Office of Support Enforcement

The Office of Support Enforcement is responsible for the administration of the *Support Enforcement Act*. It has the

Le Service de modification des pensions alimentaires pour enfants (SMPAE) de Saint John est un service gratuit de conciliation qui permet aux payeurs ou aux bénéficiaires d'une pension alimentaire pour enfant de modifier leur ordonnance de soutien sans avoir à se présenter devant le tribunal. Une conseillère-maître chargée de la gestion des causes agit à titre d'intervenante impartiale. Elle rencontre les parties, elle examine les renseignements d'ordre financier et autres qui sont pertinents et elle fait une recommandation fondée sur les Lignes directrices en matière de soutien pour enfant. Si elle est acceptée, la recommandation mène à une ordonnance de consentement sur la modification de la pension alimentaire. Si elle est rejetée, les parties peuvent s'adresser au tribunal pour se faire entendre par un juge. Le SMPAE réduit la nécessité de tenir des audiences pour déterminer les modifications à apporter aux pensions alimentaires pour enfants.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences à la disposition de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et fournit des services de soutien à la haute direction, c'est-à-dire à la sous-ministre adjointe responsable des Services aux tribunaux, à la sous-ministre et à la ministre. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi des programmes, la mise au point de méthodes de fonctionnement, la gestion des programmes, la participation aux travaux des comités fédéraux-provinciaux-territoriaux, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la division et des opérations. La directrice des Services de soutien des programmes relève de la sous-ministre adjointe responsable des Services aux tribunaux.

Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien

Le Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien est chargé d'appliquer la *Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien*. Il a la

responsibility to enforce family support provisions in court orders and agreements filed with the Office. The Office, known as the Family Support Orders Service (FSOS), collects support payments from payers and their income sources, and takes enforcement measures when support has not been paid. Enforcement services are primarily located in regional Court Services Division offices. The centrally located Director's office is responsible for policy and procedure development, training, complaint management, and assistance to the regional delivery of enforcement services, as well as coordination with enforcement agencies in other jurisdictions. The central payment unit is also located within the Director's office.

Child Protection Mediation Service

The Child Protection Mediation Service is a free, confidential and voluntary mediation service to assist in the resolution of disputes between parents with a child at risk and the Minister of Social Development as represented by social workers who work with child protection and family enhancement services. The participants work collaboratively with a trained and impartial child protection mediator to reach a mutually acceptable agreement that will promote the child's well-being.

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for court-related transportation of persons in custody (including federal parole violators and involuntary mental health patients); jury management; provision of court security for the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, and numerous provincial courts in the province; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff Offices located around the province, each managed by a Sheriff, who reports to the Director of Sheriff Services

responsabilité d'exécuter les dispositions sur le soutien familial qui se trouvent dans les ordonnances des tribunaux et dans les ententes qui ont été déposées au Bureau. Le Bureau, également appelé le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), se charge de percevoir les paiements de soutien des payeurs et de leurs sources de revenus, ainsi que de prendre des mesures de soutien lorsque les comptes sont en souffrance. Les services d'exécution sont principalement situés dans les bureaux régionaux de la Division des services aux tribunaux. Le bureau central du directeur est responsable de l'élaboration des politiques et des méthodes, de la formation, de la gestion des plaintes et de l'aide à la prestation régionale des services d'exécution ainsi que de la coordination avec les organismes d'exécution de l'extérieur de la province. L'unité centrale des paiements se trouve également au bureau du directeur.

Service de médiation en protection de l'enfance

Le Service de médiation en protection de l'enfance est un service de médiation gratuit, confidentiel et à participation facultative qui a pour but d'aider à régler les litiges entre les parents d'un enfant à risque et le ministre du Développement social, représenté par ses travailleurs sociaux chargés des services de protection de l'enfance et de soutien aux familles. Les participants travaillent en collaboration avec un médiateur qualifié et impartial en protection de l'enfance afin de conclure une entente qui est acceptable pour toutes les parties et qui favorise le bien-être de l'enfant.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des personnes sous garde qui doivent se présenter devant les tribunaux (y compris les détenus de compétence fédérale qui ont manqué aux conditions d'une libération conditionnelle et les malades mentaux en placement non volontaire), de l'administration des jurys, de la sécurité dans les salles d'audience de la Cour d'appel, de la Cour du Banc de la Reine et de nombreuses installations de la Cour provinciale dans la province, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux régionaux de shérifs. Chacun de ceux-ci est géré par un shérif qui relève du

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, the Provincial Court and the Youth Justice Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and 6 other judges, as well as 2 supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than 3 judges. This Court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice. The Court may hear some matters by way of videoconference.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of 2 divisions: the Trial Division and the Family Division.

The complement of the Court of Queen's Bench is comprised of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, 21 judges and 9 supernumerary judges. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, and inter-spousal rights and obligations, as well as

directeur des Services des shérifs.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances, la Cour provinciale et le Tribunal pour adolescents.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef et de six autres juges ainsi que de deux juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef. La Cour instruit certaines affaires par vidéoconférence.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions, soit la Division de première instance et la Division de la famille.

L'effectif de la Cour se compose du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, de 21 juges et de 9 juges surnuméraires. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour instruire des causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires qui sont expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains pourvois en appel de décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille qui est chargé des affaires concernant la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints de

parent and child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into 8 judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton. Each has a complement of judges assigned to it with the Department providing facilities and staff to support the Court's functions at each site.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex officio* judges of the Probate Court. The Trial Division judges hear probate matters. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates. The Probate Court has offices in each of the 8 judicial districts, as well as in St. Stephen.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the Court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code*. However, all proceedings for offences, from municipal by-laws to murder, commence in the Provincial Court.

The Provincial Court has also been designated as the Youth Justice Court under the *Youth Criminal Justice Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences. The Provincial Court is currently comprised of the Chief Judge, Associate Chief Judge, 22 judges, 7

même que les droits et les obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton. Chacune d'entre elles compte sur un effectif de juges. Le ministère fournit les installations et le personnel pour soutenir les attributions de la Cour dans chaque centre.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont juges d'office de la Cour des successions. Les juges de la Division de première instance sont chargés d'entendre les questions successorales. La Cour des successions a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession. La Cour des successions a un greffe dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) commis dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le *Code criminel* du Canada. Cependant, toutes les poursuites, allant des infractions aux arrêtés municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être intentées devant la Cour provinciale.

La Cour provinciale a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la Loi sur le système *de justice pénale pour les adolescents* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels dont sont accusés des adolescents âgés de 12 à 17 ans. La Cour

supernumerary judges and 2 retired judges who serve as per diem judges as required. There are 13 permanent locations, with judges and staff at each.

The Small Claims Court

The Small Claims Court was re-established on January 2, 2013. The Small Claims Court has jurisdiction in actions for debt, damages and/or the recovery of personal property where the total amount claimed did not exceed \$12,500. Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

From April 2012 to December 2012, small claims were the jurisdiction of the Court of Queen's Bench, Trial Division; judges presided over claims for debt, damages and/or the recovery of personal property where the total amount claimed did not exceed \$30,000.

Highlights Court Activity

- In 2012-2013, 84 civil matters were heard in the Court of Appeal, an increase from 62 in the previous year. During the same period, the number of criminal cases decreased from 41 to 39. There were no small claim appeals heard in 2012-2013.
- The Office of the Registrar processed 105 adoption files in 2012-2013; the number of bankruptcies filed was 1,017. Other filing activity included the commencement of 1,617 divorce proceedings, a decrease of 3%. The number of decrees absolute and divorce judgments increased by 7% from the previous year, to 1,501.
- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 2,202 causes were filed in 2012-2013, an increase of 12% from 1,963 in the

provinciale est actuellement composée d'un juge en chef, d'un juge en chef associé, de 22 juges, de 7 juges surnuméraires et de 2 juges retraités qui sont mandatés sur une base journalière au besoin. Elle compte 13 sièges permanents où travaillent des juges et du personnel.

La Cour des petites créances

La Cour des petites créances a été rétablie le 2 janvier 2013. La Cour des petites créances a compétence sur les actions en recouvrement de créances, de dommages-intérêts ou de biens personnels dont la valeur totale ne dépassait pas 12 500 \$. Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances entend des causes dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

D'avril à décembre 2012, les petites créances relevaient de la compétence de la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine. Les juges pouvaient être saisis d'actions en recouvrement de créances, de dommages-intérêts ou de biens personnels dont la valeur totale ne dépassait pas 30 000 \$.

Faits saillants Activités des tribunaux

- En 2012-2013, 84 appels en matière civile ont été instruits par la Cour d'appel, ce qui représente une augmentation par rapport aux 62 pourvois de l'année précédente. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a diminué de 41 à 39. Aucun appel n'a été instruit en matière de petites créances en 2012-2013.
- Le Bureau du registraire a traité 105 dossiers d'adoption en 2012-2013. Le nombre de faillites s'élevait à 1 017. Les autres dépôts comprenaient notamment 1 617 requêtes en divorce, soit 3 % de moins que l'année précédente. Le nombre de jugements irrévocables et de jugements de divorce s'est chiffré à 1 501, ce qui représente une augmentation de 7 % comparativement à l'année précédente.
- Un total de 2 202 causes ont été déposées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2012-2013,

previous year. The number of matters filed was 696, a decrease of 9% from 764 in the previous year.

- In 2012-2013, 2,711 small claims were filed, an increase of 3% over the previous year.
- The Provincial Court disposed of 43,841 charges (excluding municipal by-laws) in 2012-2013, a 2% increase over the previous fiscal year.
- In 2012-2013, the Youth Justice Court disposed of 2,832 charges, a decrease of 20% over the previous year.

Court Services and Programs Family Support Orders Service

- In 2012-2013, the total active FSOS caseload at year-end was 13,907 cases, a marginal increase compared to the previous year.
- Support payments due increased by nearly 5%, totaling \$56.6 million. Amounts paid on accounts amounted to \$49.8 million. As a result, 88% of the amount due was received.
- \$5.1 million of the total dollars collected were paid to the Minister of Finance to offset part of the cost of the income assistance paid to families.
- The program processed 185,198 incoming payment transactions in 2012-2013.

Supporting Families Initiative

- Court Services Division continued its participation in the federal Supporting Families Initiative. Under this program,

soit une augmentation de 12 % par rapport aux 1 963 causes de l'année précédente. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 696, comparativement à 764 l'année dernière, soit une diminution de 9 %.

- En 2012-2013, 2 711 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.
- La Cour provinciale a traité 43 841 accusations (à l'exclusion des accusations portées en vertu d'arrêtés municipaux) en 2012-2013, soit 2 % de plus que pendant l'année financière précédente.
- En 2012-2013, 2 832 accusations ont fait l'objet d'une décision du Tribunal pour adolescents, soit une diminution de 20 % par rapport à l'année précédente.

Services et programmes de soutien aux tribunaux Service des ordonnances de soutien familial

- En 2013, environ 13 907 dossiers étaient ouverts au SOSF, soit un peu plus que l'année précédente.
- Les paiements de soutien exigibles ont augmenté de près de 5 % depuis l'année dernière et se sont établis à 56,6 millions de dollars. Les paiements versés aux comptes des bénéficiaires se sont chiffrés à 49,8 millions de dollars. Par conséquent, 88 % des montants exigibles ont été reçus.
- Sur les sommes totales perçues, 5,1 millions de dollars ont été versés au ministre des Finances pour compenser en partie le coût de l'aide au revenu versée aux familles.
- Le programme a traité près de 185 198 opérations d'entrée de paiement en 2012-2013.

Initiative Soutien aux familles

- La Division des services aux tribunaux a continué de participer à l'initiative fédérale Soutien aux familles. Dans le cadre de ce

Court Services Division coordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with Justice Canada, including:

- *For the Sake of the Children*: In 2012-2013, 1,183 people attended out of 2,112 registrants, a decrease of 3% from the previous year.
- *Child Support Variation Service*: The Child Support Variation Service, located in Saint John, recorded a total of 208 conciliation meetings in 2012-2013, comprising 175 individual cases. Of the 175 cases, 69% (96) were diverted from the court process. The service is part of the Saint John Family Law Pilot and is presided over by the Master, who meets with parties seeking a child support variation.
- *The Court-Ordered Evaluations Support Program*: This program received 59 applications in 2012-2013, an increase of 47% from the previous year. Of these, 41 applicants were approved to receive financial assistance towards the cost of their evaluation.

Family Justice Services

- The Saint John Family Law Pilot was established in 2010-2011 as a response to the recommendations of the Access to Family Justice Task Force Report. In 2012-13, the Case Management Master dealt with 500 first appearances and 477 case conferences. As an outcome of these events, consent or interim orders were made in 49% of the combined total of first appearances and case conferences. The Family Law Information Centre (FLIC) provided service to 5,050 callers and 3,324 individuals who visited the FLIC in person. Where referrals to mediation took place, partial or full agreements were reached in 80% of the cases. The number of Family Advice Lawyer appointments numbered 964.

programme, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec Justice Canada, y compris :

- *Pour l'amour des enfants* : En 2012-2013, 1,183 personnes ont assisté aux séances, sur un total de 2,112 personnes inscrites, soit une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente.
- *Service de modification de la pension alimentaire pour enfants (SMPAE)* : Le Service de modification de la pension alimentaire, situé à Saint John, a fixé 208 rencontres de conciliation en 2012-2013, représentant 175 dossiers. Sur ces 175 cas, 69 % (96) ont été déjudiciarisés. Il est présidé par la conseillère-maître qui rencontre les parties désireuses d'obtenir la modification d'une pension alimentaire pour enfant.
- Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal : Ce programme a reçu 59 demandes en 2012-2013, soit 47 % de plus que l'année précédente. Parmi celles-ci, 41 demandeurs ont été jugés admissibles à une aide financière pour payer une partie du coût d'une évaluation.

Services de justice à la famille

- Le Projet pilote en droit de la famille de la circonscription judiciaire de Saint-Jean a été mis sur pied en 2010-2011 pour donner suite aux recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale. En 2012-2013, la conseillère-maître chargée de la gestion des causes s'est occupée de 500 premières comparutions et de 477 conférences préalables à l'instance. Par suite de ces interventions, des ordonnances de consentement ou des ordonnances provisoires ont été rendues dans 49 % des premières comparutions et des conférences préalables à l'instance. Le Centre d'information juridique sur le droit de la famille (CIJDF) a fourni des services à 5 050 personnes qui ont téléphoné et à 3 324 personnes qui se sont rendues au CIJDF. En ce qui

- The Family Advice Lawyer service in the Saint John Family Law Pilot and throughout the province helps self-represented litigants in family law matters by providing free consultations with a lawyer for up to one hour. This service is coordinated by the New Brunswick Legal Aid Services Commission

Sheriffs

- Efficiency initiatives continued throughout the year. Shift schedules, and transport relays were adjusted to accommodate the increased requirements for court-related prisoner transport.
- In January of 2013, Sheriff Services in Saint John commenced providing security services in the Saint John Police Force holding facility.

Other

- In May 2012, Provincial Court sittings commenced in Elsipogtog First Nation. One month later, Healing to Wellness Court sessions began. The Healing to Wellness Court program seeks to address underlying causes of crime such as mental health and addictions issues in a culturally sensitive manner. Those participating in the program must admit responsibility for their actions and commit to a treatment plan. Participants are monitored throughout the term of their treatment plan (up to 36 months) by the court, a primary case manager, Elsipogtog service providers and community elders. The program operates as a pilot and will be evaluated.

concerne les dossiers qui ont été renvoyés à la médiation, une entente sur une partie ou sur la totalité des questions en litige a été conclue dans 80 % des cas. Le nombre de rendez-vous avec les avocats-conseils en droit de la famille a atteint 964.

- Le service des avocats-conseils en droit de la famille dans l'ensemble de la province et dans le cadre du projet pilote de la circonscription de Saint-Jean aide les plaideurs sans avocat dans des instances en droit de la famille en leur offrant une consultation gratuite d'une durée d'au plus une heure avec un avocat. Ce service est coordonné par la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick.

Shérifs

- Des projets visant à accroître l'efficacité se sont poursuivis au cours de l'année. Les tableaux d'effectif et les relais de transport ont été ajustés pour faire face à la demande accrue de transport de prisonniers vers les tribunaux.
- En janvier 2013, les Services des shérifs à Saint John ont commencé à fournir des services de sécurité au centre de détention du service de police de Saint John.

Autre

- En mai 2012, les séances de la Cour provinciale ont commencé au sein de la Première Nation d'Elsipogtog. Un mois plus tard, les séances du tribunal du mieux-être ont commencé. Le programme du tribunal du bien-être a pour objectif de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, comme les problèmes de toxicomanie et de santé mentale, et ce, d'une manière adaptée à la culture. Les participants au programme doivent assumer la responsabilité de leurs actions et s'engager à suivre un plan de traitement. Les participants font l'objet d'un suivi tout au long de leur plan de traitement (jusqu'à 36 mois) par le tribunal, un gestionnaire de cas principal, des prestataires de services d'Elsipogtog et des aînés de la collectivité. Ce programme est un projet pilote qui sera évalué.

- Court Services Division has now equipped the Court of Appeal, 18 Provincial Court courtrooms, and 4 Court of Queen's Bench courtrooms with video conferencing equipment. Four provincial correctional facilities have also been equipped. The technology permits proceedings to be held via video-conferencing with the four provincial correction facilities and the Renous Federal Penitentiary (Renous Penitentiary currently only does video conferencing with Miramichi Courts), as well as with locations elsewhere in Canada where witnesses may appear. The use of video conferencing equipment reduces security risks and travel costs associated with transporting prisoners for hearings. It also reduces travel costs for witnesses and court delays.
- Support was provided to the Criminal Code Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.
- Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Jury Management Team, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Interjurisdictional Support Subcommittee, the Round Table on Crime Prevention, the Elsipogtog Healing to Wellness Court Implementation Committee, Standing Committee of Forensic Psychiatric Services, the Canadian Centre of Justice Statistics Liaison Officers Committee, the Domestic Violence Court Steering Committee, the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues, the Canadian Court Securities Association, the Peace Officers Awards/Recognition Committee, the Justice Efficiencies Committee and the Implementation Committee for the Recommendations of the Task Force
- La Division des services aux tribunaux a équipé de matériel de vidéoconférence la Cour d'appel, 18 salles d'audience de la Cour provinciale et 4 salles d'audience de la Cour du Banc de la Reine. Quatre établissements correctionnels provinciaux disposent aussi de ce matériel. La technologie permet de tenir des audiences par vidéoconférence avec les quatre établissements correctionnels provinciaux et le pénitencier fédéral de Renous (à l'heure actuelle, le pénitencier de Renous ne tient des audiences par vidéoconférence qu'avec le palais de justice de Miramichi), ainsi qu'avec d'autres installations où des témoins peuvent comparaître ailleurs au Canada. Le matériel de vidéoconférence réduit les risques de sécurité et les frais de déplacement qu'occasionne le transport des prisonniers aux audiences. Elle réduit aussi les frais de déplacement des témoins et les délais judiciaires.
- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen des troubles mentaux constituée en vertu du paragraphe 672.38(1) du *Code criminel*. Elle prend ou examine des décisions au sujet de tout accusé qui a fait l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou qui a été jugé inapte à subir son procès.
- La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux-territoriaux et intergouvernementaux, notamment le Groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances de soutien, l'Équipe sur l'administration des jurys, le Comité de coordination des hauts fonctionnaires en matière de justice familiale, le Sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien, la Table ronde sur la prévention de la criminalité, le Comité de mise en œuvre du tribunal du mieux-être d'Elsipogtog, le Comité permanent des services de psychiatrie légale, le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique, le Comité directeur du tribunal chargé des causes de violence conjugale, le Comité interministériel sur les questions autochtones, la Canadian Court Securities Association, le Comité des prix et des

Report on Access to Family Justice.

certificats de reconnaissance aux agents de la paix, le Comité directeur sur l'efficacité et l'accès en matière de justice et le Comité de mise en œuvre des recommandations du rapport du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table / Tableau 1

Court of Queen's Bench, Trial Division: Causes* Cour du Banc de la Reine, Division de première instance : actions*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2012-2013	District Total / Total pour la circonscription 2011-2012	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'exercice financier fiscale précédente
Saint John/Saint-Jean	605	489	24%
Moncton	744	718	4%
Fredericton	320	286	12%
Bathurst	206	206	0%
Miramichi	83	64	30%
Campbellton	56	58	-3%
Edmundston	98	84	17%
Woodstock	90	58	55%
TOTAL	2,202	1,963	12%

* **Note:** A cause is defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.

* **Remarque:** Une action désigne une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.

Table / Tableau 2

Court of Queen's Bench, Trial Division: Matters Filed*
Cour du Banc de la Reine, Division de première instance : questions déposées*

Judicial District / Circonscription judiciaire	District Total / Total pour la circonscription 2012-2013	District Total / Total pour la circonscription 2011-2012	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'exercice financier précédente
Saint John/ Saint-Jean	114	145	-21%
Moncton	237	241	-2%
Fredericton	77	79	-3%
Bathurst	50	65	-23%
Miramichi	132	88	50%
Campbellton	34	55	-38%
Edmundston	35	58	-40%
Woodstock	17	33	-48%
TOTAL	696	764	-9%

* **Note:** Matters generally include criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).

* **Remarque:** Les questions comprennent généralement: les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).

Table / Tableau 3

Provincial Court Charges Disposed –Adults Only*
Cour provinciale : Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*

Region / Région	Number of charges disposed of 2012- 2013 / Nombre d'inculpations jugées 2012-2013	Number of charges disposed of 2011-2013 / Nombre d'inculpations jugées 2011-2012	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'exercice financier précédente
Moncton	11,323**	10,451	8%
Saint John/ Saint-Jean	5,371**	4,675	15%
Hampton	2,819**	2,812	0%
St. Stephen	1,312	1,502	-13%
Fredericton	4,596	4,331	6%
Burton	1,490	1,801	-17%
Woodstock	1,829	1,745	5%
Grand Falls/ Grand-Sault	1,269	1,582	-20%
Edmundston	1,697	1,655	3%
Campbellton	1,877	2,098	-11%
Bathurst	2,085	1,929	8%
Tracadie	3,705	3,232	15%
Miramichi	3,113	2,868	9%
Richibucto	1,355**	2,272	-40%
Total	43,841	42,953	2%

*Excluding Municipal by-laws / *À l'exception des arrêtés municipaux

**In January, 2013 Richibucto cases were included in Moncton cases, as is the same for Hampton which now are included in Saint John cases as of February, 2013.

**En janvier 2013, les cas Richibucto ont été inclus dans des ceux de Moncton, à l'instar des cas d'Hampton, qui sont inclus dans ceux de Saint John depuis février 2013.

Table / Tableau 4

Youth Justice Court of New Brunswick: Charges Disposed *
Tribunal pour adolescents du Nouveau-Brunswick : Nombre d'inculpations*

Region / Région	Number of charges disposed of 2012- 2013 / Nombre d'inculpations jugées 2012-2013	Number of charges disposed of 2011- 2012 / Nombre d'inculpations jugées 2011-2012	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'exercice financier précédente
Moncton	620**	730	-15%
Saint John/ Saint Jean	446**	519	-14%
Hampton	275**	272	1%
St. Stephen	86	75	15%
Fredericton	296	372	-20%
Burton	109	318	-66%
Woodstock	137	224	-39%
Grand Falls/ Grand-Sault	191	184	4%
Edmundston	46	65	-29%
Campbellton	130	138	-6%
Bathurst	95	138	-31%
Tracadie	125	150	-17%
Miramichi	197	258	-24%
Richibucto	79**	92	-14%
Total	2,832	3,535	-20%

**Excluding Municipal by-laws / *À l'exception des arrêtés municipaux*

***In January, 2013, Richibucto cases were included in Moncton cases, as is the same for Hampton which now are included in Saint John cases as of February, 2013.*

***En janvier 2013, les cas Richibucto ont été inclus dans des ceux de Moncton, à l'instar des cas d'Hampton, qui sont inclus dans ceux de Saint John depuis février 2013.*

Table / Tableau 5

**Provincial Court and Youth Justice Court
Number and Value of Fines, Surcharges and Fees Imposed
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Nombre total et valeur des amendes, des suramendes et des droits imposés**

	Number of Fines / Nombre d'amendes	Value (including surcharges & fees) (\$) / Valeur (incluant les suramendes et les droits) (\$)
Provincial Court / Cour provinciale	6,586	\$5,692,318.35
Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	174	\$ 47,498.00
Total 2012-2013	6,760	\$5,739,816.35
Total 2011-2012	7,445	\$6,981,292.07
% change / Variation en pourcentage	-9%	-18%

This table shows the dollar value of fines, surcharges and fees imposed. The number count, however, reflects only fines imposed, as surcharges and fees are usually imposed with fines.

Le présent tableau donne la valeur monétaire des amendes, des suramendes et des droits imposés. Cependant, le nombre représente uniquement les amendes imposées, puisque les suramendes et les droits sont généralement imposés avec les amendes.

Table / Tableau 6

**Collection Rate for Fines, Surcharges and Fees Imposed in Fiscal Year
Provincial Court and Youth Justice Court**
**Taux de recouvrement des amendes, des suramendes et des droits
Compensatoires imposées au cours de l'exercice
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents**

	Adult/Adulte		Youth/Adolescent	
	2012-2013	2011-2012	2012-2013	2011-2012
Fines Due/Amendes à payer	\$6,224,247 (100%)	\$8,325,836.54 (100%)	\$42,709.50 (100%)	\$55,556.80 (100%)
Fines Satisfied / Amendes payées	\$3,399,638 (55%)	\$3,678,620.90 (44%)	\$22,018.00 (52%)	\$28,087.50 (51%)
Fines Outstanding / Amendes en souffrance	\$2,824,609 (45%)	\$4,647,215.64 (56%)	\$20,691.50 (48%)	\$27,469.30 (49%)

(Source: Justice Information System)

Tables include fines, surcharges and fees due in the fiscal year period and what was collected in the same fiscal year period by Justice and Attorney General on behalf of the Federal Receiver General and the Province of New Brunswick's Consolidated Revenue Fund.

(Source : Système d'information sur la justice)

Les tableaux comprennent les amendes, les suramendes et les droits imposés au cours de l'exercice et ce qui a été perçu durant ce même exercice par le ministère de la Justice et du Procureur général au nom du receveur général du Canada et du Fonds consolidé de la province du Nouveau-Brunswick.

Table / Tableau 7

**Provincial Court and Youth Justice Court
Cour provinciale et Tribunal pour adolescents
Detail by Court - Value of Overdue Fines, Surcharges and Fees Imposed
Between October 1999 and March 31, 2013
Données par tribunal – Valeur des amendes, des suramendes et des droits en souffrance**

	Provincial Court / Cour provinciale (\$)	Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents (\$)	Total (\$)
2012-2013	\$21,108,992.76	\$242,595.61	\$21,351,588.37
2011-2012	\$19,928,669.35	\$225,140.41	\$20,154,809.76
% change	6%	7%	6%

This table shows the value of overdue fines, surcharges and fees imposed between the October 1999 implementation of the new Justice Information System and the stated fiscal year.

Le présent tableau indique la valeur des amendes, des suramendes et des droits en retard imposées à partir de la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice en octobre 1999 jusqu'au l'exercice financier indiqué.

Justice Services Division

Office of the Superintendent of Pensions

Mandate

The Office of the Superintendent of Pensions (OSP) is responsible for the administration of the *Pension Benefits Act*, the *Nursing Homes Pension Plans Act*, and their regulations. This legislation provides pension plan members with safeguards concerning their entitlement to pension benefits and reduces the risk of plans being under-funded and unable to pay the pensions intended for plan members. The OSP also enforces pension legislation of other provincial governments and the federal government when a pension plan is registered in New Brunswick but has members who work in other jurisdictions.

Highlights

- The *Pension Benefits Act* was amended effective July 1, 2012 to create Part 2 of the *Pension Benefits Act* and provide the framework for shared risk pension plans. The *Shared Risk Plans Regulation – Pension Benefits Act* was later filed and came into force on July 1, 2012. It provided the necessary technical details to support the shared risk pension plan framework found in Part 2 of the PBA.

Division des services à la justice

Bureau du surintendant des pensions

Mandat

Le Bureau du surintendant des pensions est responsable de l'application de la *Loi sur les prestations de pension* et de la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, ainsi que de leurs règlements. Ces mesures législatives protègent les droits à des prestations de pension des cotisants aux régimes de pension et visent à réduire le risque que ces régimes soit sous-capitalisés et que leurs administrateurs ne soient pas en mesure de verser les prestations promises aux personnes qui y ont cotisé. Le Bureau voit également à l'application des lois en matière de pensions des autres gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral lorsqu'un régime de pension est enregistré au Nouveau-Brunswick, mais que ses membres travaillent ailleurs.

Faits saillants

- La *Loi sur les prestations de pension* a été modifiée le 1^{er} juillet 2012 de façon à créer une deuxième partie à cette mesure législative et à établir le cadre réglementaire des régimes à risques partagés. Le *Règlement sur les régimes à risques partagés* pris en application de la *Loi sur les prestations de pension* a ensuite été déposé et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Il fournissait les détails techniques nécessaires pour appuyer le cadre réglementaire sur les régimes à risques partagés établi dans la deuxième partie de la *Loi sur les prestations de pension*.

As at March 31, 2013, New Brunswick reported the following
 Au 31 mars 2013, les données à cet égard pour le Nouveau-Brunswick étaient les suivantes :

Table / Tableau 1

**Statistical Summary of Pensions Operations
 Tableau sommaire des statistiques – Pensions**

Benefit Type / Type de bénéfice	# of Plans / Nombre de régimes	% of Plans / % de régimes	# of Members / Nombre de participants	% of Members / % de participants
Defined Benefit / Prestation déterminée	99	33.9%	20,679	34.9%
Defined Contribution / Cotisation déterminée	176	60.3%	12,206	20.6%
Combo DB/DC / Combinaison PD/CD	12	4.1%	3,790	6.4%
Shared Risk Pension Plans	5	1.7%	22,627	38.2%
TOTAL	292	100%	59,302	100%

Description of programs and services

The Office of the Superintendent of Pensions (OSP) is responsible for the administration of the *Pension Benefits Act*, the *Nursing Homes Pension Plans Act* and their Regulations. The *Pension Benefits Act* and *Nursing Homes Pension Plans Act* provide minimum standards that must be met regarding areas such as pension plan contributions, vesting, death benefits, information disclosure, locking-in, plan wind-up and sales of business.

OSP branch monitors approximately 290 private sector pension plans to ensure compliance with the Act and the Regulations, reviews and registers pension plans and amendments to pension plans, responds to complaints, and provides information and support to plan administrators, their agents and to pension plan members.

The OSP branch is also available to educate pension plan sponsors and administrators on the merits of maintaining pension plans as a means of

Description des programmes et services

Le Bureau du surintendant des pensions est responsable de l'application de la *Loi sur les prestations de pension* et de la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, ainsi que de leurs règlements. La *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins* prescrivent des exigences minimales devant être respectées, notamment en ce qui concerne les cotisations au régime de pension, à l'acquisition des prestations, aux prestations de décès, à la communication de renseignements, à l'immobilisation, à la liquidation de régimes et à la vente des affaires.

Le Bureau assure la surveillance d'environ 290 régimes de retraite du secteur privé afin d'assurer leur conformité à la *Loi* et à ses règlements. Elle examine et inscrit les régimes de retraite et les modifications qui y sont apportées, répond aux plaintes déposées et fournit des renseignements et des services de soutien aux administrateurs des plans, à leurs agents et aux membres des régimes de retraite.

Le Bureau du surintendant des pensions peut également sensibiliser les promoteurs et les administrateurs des régimes de retraite sur les

providing a source of retirement income for their employees.

The Office of the Superintendent of Pensions is located in Fredericton and is staffed by a Superintendent, an Assistant Superintendent, five pension analysts and one support person.

Credit Unions

The Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations, and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors, as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

The Branch also administers the *Co-operative Associations Act* and the *Loan and Trust Companies Act* and their regulations. The Branch provides incorporation and related services, and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. The Branch activities also involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies, as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- The Branch continued the arrangement with the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation whereby it provides the Corporation the staff resources it requires. The Branch assigns a full time staff to fulfill the function of CEO and Corporate Secretary for the Corporation. Other staff members also assist as needed from time to time. The Branch recovers the expenses associated with these individuals in the cost recovered from caisses populaires and credit unions.

avantages de conserver les régimes de retraite en vue de fournir une source de revenu de retraite à leurs employés.

Le Bureau du surintendant des pensions est situé à Fredericton et son personnel se compose de la surintendante, d'un surintendant adjoint, de cinq analystes des régimes et d'une employée de soutien administratif.

Caisses populaires

La Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

La Direction se charge également de l'application de la *Loi sur les associations coopératives*, de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et de leurs règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux directives et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Elle s'occupe aussi de la constitution en corporation et de la délivrance de permis pour les sociétés provinciales et les sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a maintenu son entente avec la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick selon laquelle elle lui fournit les ressources en personnel dont elle a besoin. La Direction affecte un membre du personnel à temps plein pour exercer les fonctions de chef de la direction et secrétaire général de la Société. D'autres membres du personnel lui viennent aussi en aide au besoin. La Direction recouvre auprès des caisses populaires et des *credit unions* les dépenses associées à ces membres du personnel.

- The CEO and Corporate Secretary is responsible for all day to day activities of the Corporation. In addition, as Corporate Secretary, he is responsible to develop policies and to coordinate the meetings of the Board of Directors and its committees. More detail on the activities of the Corporation is available in its annual report.
- The Branch has proceeded with the five-year review of the provisions and the operation of the *Credit Unions Act* as required pursuant to section 290.1 of the *Act*. Stakeholders submitted their proposals for amendments and discussions were held with their representatives. A report will be filed with the Legislative Assembly as required under the *Act*.
- The Branch provided assistance for a feasibility study on the creation of the Financial and Consumer Services Commission which would bring together the regulatory authorities for securities, insurance, pensions, consumer affairs, co-operatives, credit unions, caisses populaires, and loan and trust companies.
- Le chef de la direction et secrétaire général s'occupe des activités quotidiennes de la Société. À titre de secrétaire général, il se charge également d'élaborer des directives et des coordonner les réunions du conseil d'administration et de ses comités. De plus amples renseignements sur les activités de la Société se trouvent dans son rapport annuel.
- La Direction a effectué une révision quinquennale des dispositions et de l'application de la *Loi sur les caisses populaires*, comme l'exige l'article 290.1. Des intervenants ont proposé des modifications et des discussions ont eu lieu avec leurs représentants. Un rapport sera déposé à l'Assemblée législative, comme l'exige la *Loi*.
- La Direction a contribué à une étude de faisabilité sur la création de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, qui réunirait sous un même toit les autorités réglementaires responsables des valeurs mobilières, des assurances, des pensions, des services à la consommation, des coopératives, des caisses populaires, des *credit unions*, ainsi que des compagnies de prêt et de fiducie.

Table / Tableau 2

Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et *credit unions*

	2012	2011
Number of Credit Unions /Nombre de caisses populaires	25	34
Employees / Employés	1,106	1,245
Membership / Membres	249,511	231,928
Assets / Actif	\$3,883,800,076	\$3,759,085,140
Deposits / Dépôts	\$3,453,263,701	\$3,307,499,084

Table / Tableau 3

Credit Unions and *Caisses Populaires* Combined Balance Sheet
Bilan cumulé des caisses populaires et *credit unions*
Audited Balance Sheets for all Affiliated Members
Bilans vérifiés pour tous les membres affiliés

Fiscal Year 2012/
Exercice fiscal 2012

Assets / Actif	
Cash & Investments / Encaisse et placements	\$697,104,690
Loans Outstanding / Prêts non-remboursés	\$3,031,053,658
Fixed Assets / Immobilisations	\$35,129,040
Other Assets / Autres	\$120,512,688
Total Assets / Actif total	\$3,883,800,076
Liabilities / Passif	
Deposits / Dépôts	\$3,453,263,701
Borrowings / Emprunts	\$27,186,450
Other / Autres	\$118,426,486
Subtotal / Total partiel	\$3,598,876,637
Members' Equity / Avoir des membres	
Membership Shares / Parts sociales d'adhésion	\$25,042,378
Other Shares / Autres parts	\$20,716,806
Undivided Surplus / Surplus non-divisés	\$239,164,255
Subtotal / Total partiel	\$284,923,439
Total Liabilities & Members' Equity / Passif total et avoir des membres	\$3,883,800,076

For further information on co-operatives, see Appendix VI
Pour de plus amples informations sur les coopératives, voir l'Annexe VI

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice and Attorney General. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially viable, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: *Insurance Act, Credit Unions Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Loan and Trust Companies Act, and the Collection Agencies Act.*

The Branch is also responsible for providing advisory services, and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees.

Highlights

- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.
- A review of financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.
- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices and compliance with applicable statutes.
- Staff provided administrative services and advice, and also assisted with research and policy development for the New Brunswick

Direction des examens

La Direction des examens est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice et Procureur général. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de licence et de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les assurances, la Loi sur les caisses populaires, la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres, la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie et la Loi sur les agences de recouvrement.*

La Direction fournit également des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de licence et de permis.

Faits saillants

- La Direction a poursuivi ses activités courantes de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.
- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.
- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide financière et autre aux directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales ou de conformité aux lois.
- Les membres du personnel ont fourni des conseils et des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses

Credit Union Deposit Insurance Corporation.

- The Branch reviewed all New Brunswick Securities Commission rules and instruments on behalf of the Minister and attended quarterly meetings.
- The Branch reviewed financial statements of licensed loan and trust companies, and provided miscellaneous administrative assistance to the companies as needed.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, and the *Special Insurance Companies Act* (not proclaimed).

Highlights

- On June 28, 2012, the Department issued its Response to the Auto Insurance Working Group's final report. The Response recommended a new definition for "minor personal injury", an increase in the \$2,500 cap on pain and suffering awards, and annual indexing of the cap amount.
- The Branch assisted in a feasibility study on the creation of the Financial and Consumer Services Commission which would bring together the regulatory authorities for securities, insurance, pensions, consumer affairs, co-operatives, credit unions, caisses populaires, and loan and trust companies.

populaires du Nouveau-Brunswick, en plus de contribuer aux recherches et à l'élaboration de directives de la Société.

- La Direction a passé en revue la totalité des règles et des textes réglementaires de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick pour le compte du ministre et elle a été représentée aux réunions trimestrielles de celle-ci.
- La Direction des examens a passé en revue les états financiers des compagnies de prêt et de fiducie titulaires d'un permis et leur a fourni, au besoin, divers services de soutien administratif.

Direction des assurances

La Direction des assurances veille à la surveillance et à la réglementation du secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Elle a le mandat de protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des produits pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale* (en attente de promulgation).

Faits saillants

- Le Ministère a publié sa réponse au rapport final du Groupe de travail sur l'assurance automobile le 28 juin 2012. La réponse recommande l'établissement d'une nouvelle définition de l'expression « blessures personnelles mineures », l'augmentation du plafond de 2 500 \$ relatif à l'indemnisation accordée pour souffrances et douleurs ainsi que l'indexation annuelle du plafond.
- La Direction a participé à une étude de faisabilité sur la création de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, qui réunirait sous un même toit les autorités réglementaires responsables des valeurs mobilières, des assurances, des pensions, des services à la consommation, des coopératives, des caisses populaires, des *credit unions*, ainsi que des compagnies de prêt et de fiducie.

- As a member of the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR), and the Canadian Insurance Services Regulatory Organizations (CISRO), New Brunswick participated with other jurisdictions in several national initiatives. Representatives of the Branch also participated on various committees of CCIR and CISRO. The Superintendent is also a Director of the Board of the General Insurance Statistical Agency (GISA), an independent legal entity that carries out the activities of a statistical agent on behalf of participating insurance regulatory authorities across Canada. GISA provides governance, accountability and oversight of the mandated statistical plans.
- À titre de membre du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et des Organismes de réglementation des services d'assurance canadiens (ORSAC), le Nouveau-Brunswick a collaboré à plusieurs initiatives nationales avec d'autres administrations canadiennes. Des représentants de la Direction ont également siégé à divers comités du CCRRA et des ORSAC. La surintendante des assurances est également directrice du conseil de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG), qui a un statut juridique indépendant lui permettant de faire office d'agence statistique officielle pour le compte des organismes participants de réglementation du secteur de l'assurance de l'ensemble du Canada. L'ASAG se charge de la gouvernance, de la reddition de comptes et de la surveillance des programmes statistiques relevant de son mandat.

Table / Tableau 4

Statistical Summary of Insurance Operations*
Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2012-2013	2011-2012
Licensed Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	232	240
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	8164	7664
Premium taxes collected (\$) / Taxes sur les primes perçues (\$)	46,218,269	44,770,332
Other revenue (\$) / Autres recettes (\$) (includes Fire Marshall Tax)	3,604, 573	2,809,584
Branch operations costs (\$) / Frais de fonctionnement de la Direction (\$)	1,704,150	1,517,005

**Note: More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2013.*

**Remarque: Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.*

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act*, *Collection Agencies Act*, *Commissioners for Taking Affidavits Act*, *Consumer Product Warranty and Liability Act*, *Cost of Credit Disclosure Act*, *Direct Sellers Act*, *Franchises Act*, *Gift Cards Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, and the *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licenses for the regulation of businesses under consumer protection legislation and hearing complaints that may result in the suspension or cancellation of a licence. The Director, two Licensing Officers and two Enforcement Officers are located in Fredericton.

Highlights

- There were 6,496 requests for information in 2012-2013. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2012-13 totaled 182.
- There were 7,339 licenses and certificates issued under the *Real Estate Agents Act*, *Auctioneers Licence Act*, *Direct Sellers Act*, *Collection Agencies Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act*.
- The licensing fees contributed \$378,346.22 to revenues for the fiscal year.
- New Brunswick continues to sit as an Associate Member on the Mortgage Broker Regulators Council of Canada with a view to possible

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les franchises*, la *Loi sur les cartes-cadeaux*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et à leurs responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs, de délivrer les permis visant la réglementation d'activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation et d'entendre les plaintes pouvant entraîner la suspension ou l'annulation d'un permis. La directrice, deux agentes des licences et des permis et deux agentes d'application de la loi sont en poste à Fredericton.

Faits saillants

- Les Services à la consommation ont reçu 6 496 demandes de renseignements en 2012-2013, et un total de 182 plaintes ont nécessité l'intervention d'une agente d'application de la loi.
- Le Ministère a délivré 7 339 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*.
- Les droits perçus pour la délivrance de permis ont engendré des recettes de 378 346,22 \$ pour l'exercice.
- Le Nouveau-Brunswick demeure membre associé du Conseil des autorités canadiennes de réglementation en matière de courtage en

regulation of this sector in the future. The Council is a forum for Canadian mortgage broker regulators to improve and harmonize mortgage broker regulation to serve the public interest.

- New Brunswick participates on a federal/provincial Consumer Measures Committee, as well as Working Groups which research legislative measures to improve consumer protection. Work during 2012-2013 included credit reporting, consumer awareness initiatives, and ongoing payday loan issues.
- The Director serves on the Executive of the Canadian Motor Vehicle Arbitration Plan (CAMVAP), which is an alternate dispute mechanism for new model year vehicles.
- Staff serve on various committees of the New Brunswick Real Estate Association (NBREA).
- Staff participated at a continuing education initiative of the New Brunswick Funeral Directors and Embalmers Association (NBFDEA).

hypothèque en préparation à la réglementation possible de ce domaine à l'avenir. Il s'agit d'un forum visant à permettre aux autorités de réglementation en matière de courtage en hypothèque d'améliorer et d'harmoniser la réglementation canadienne afin de servir les intérêts du public.

- Le Nouveau-Brunswick a continué de participer au Comité fédéral-provincial des mesures en matière de consommation ainsi qu'aux les groupes de travail qui étudient des dispositions législatives visant à améliorer la protection des consommateurs. En 2012-2013, les travaux ont notamment porté sur les dossiers de crédit, les initiatives de sensibilisation des consommateurs et les enjeux liés aux prêts sur salaire.
- La directrice est membre du conseil d'administration du Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada, qui constitue un mécanisme de rechange pour le règlement des litiges concernant les nouveaux modèles de véhicules.
- Le personnel siège à divers comités de l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick.
- Le personnel a participé à une initiative de formation continue de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres et des embaumeurs du Nouveau-Brunswick.

Table / Tableau 5

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs
Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	2012-2013	2011-2012
Licenses/ Licences et permis		
<i>Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers</i>		
Agents / Agents	149	151
Managers / Gérants	187	184
Salespersons / Vendeurs	876	937
<i>Auctioneers License Act / Loi sur les agents immobiliers</i>		
	52	57
<i>Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage</i>		
Vendors / Vendeurs	60	61
Salesperson / Représentants	454	368
<i>Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement</i>		
Collection Agencies / Agences de recouvrement	64	66
Branch Offices / Succursales	70	60
Collectors / Agents de recouvrement	3702	3265
<i>Pre-arranged Funeral Services Act / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres</i>		
	124	133
<i>Certificates / Certificats</i>		
Cost of Credit Disclosure Act Loi sur la divulgation du coût du crédit	874	919
Commissioner for Taking Affidavits Act Loi sur les commissaires à la prestation des serments	727	720
Total of Licences and Certificates	7,339	6,922
Total des certificats, licences et permis		

Administrative Services Division

The Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function. The employees responsible for the execution of the Lean Six Sigma aspect of GNB's Performance Excellence Process, the departmental Process Improvement Facilitators, are part of Administration.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le Bureau dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés des services de soutien, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination de qualité dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle assure en outre la surveillance de la fonction consultative de l'expropriation.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

- Saint John Courthouse - Substantial completion of new construction. Expected occupancy date June 2013.
- Chancery Place – Design completed for new office accommodations for Ministerial and DM Suites, Legal Services, Legislative Services, Administrative Services, Program Support, Support Enforcement, PLEIS
- Court of Appeal and Law Library – completion of renovations to the Law Library and Court of Appeal Judiciary chambers
- Hampton Courthouse – closed February 2013, with services relocated to Saint John

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board.

The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2011 and 2012 is shown in the following table:

Gestion des installations

La Direction de la gestion des installations est chargée de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

- Palais de Justice de Saint John – Achèvement substantiel de la nouvelle construction – Date prévus d'occupation, juin 2013.
- Chancery Place – Conception terminée de nouveaux locaux à usage de bureaux pour les suites des ministres et des sous-ministres, des Services juridiques, des Services législatifs, des Services administratifs, des Services de soutien des programmes, des Services d'exécution des ordonnances de soutien, du SPEIJ
- Cour d'Appel et bibliothèque de droit – Achèvement des travaux de rénovation à la bibliothèque de droit et les salles judiciaires de la Cour d'Appel
- Palais de Justice de Hampton – Fermé en février 2013, Services transférés à Saint John

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place.

Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire pour les années civiles 2011 et 2012.

Table / Tableau 1

**Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation,
par année civile**

Activities / Activités	2012	2011
Notices of intention to expropriate / Avis d'intention d'exproprier	5	12
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	117	98
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	68	92
Uncontested Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations non contestées réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	4	1
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	2	1
Hearings / Audiences	2	2

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers, and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting, as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying victims and beneficiaries, receiving revenue, and maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition, the Branch provides business case analysis of the financial impact of major Departmental initiatives.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère. Elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les victimes et les prestataires, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice et du Procureur général.

La Direction fournit des services de soutien particuliers à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge de l'analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e.: vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- The branch led the Department's budget process in meeting established targets and in supporting major new program initiatives.
- Continued efforts in refining the financial forecasting model for the department were underway.
- Some of the staff underwent Money Belt training in support of GNB's Lean Six Sigma Initiatives and the Performance Excellence Process.
- Extensive support was extended to Sheriff Services for the memorandums to Executive Counsel for new business practices.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to the Department of Justice and Attorney General on human resource planning, recruitment, classification, labour relations, training, performance management, change management, organizational development and human resource policy, and program implementation.

Highlights

- Provided ongoing advice and guidance to senior management.
- Worked collaboratively with Sheriff Services and the New Brunswick Union to implement a 24/7 rotational shift schedule for the operation of the holding cells in Saint John.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Faits saillants

- La Direction a dirigé le processus budgétaire du Ministère pour ce qui est de l'atteinte des objectifs fixés et l'appui des initiatives d'envergure en matière de programmes.
- Elle a poursuivi ses efforts continus visant à peaufiner le modèle prévisionnel financier du Ministère.
- Certains employés de la Direction ont participé à la formation Money Belt à l'appui des initiatives Lean Six Sigma et du processus d'excellence du rendement du GNB.
- La Direction a fourni des services de soutien considérables à la Direction des services de shérifs dans la préparation de mémoires au Conseil exécutif au sujet de l'adoption de nouvelles pratiques opérationnelles.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines assure le leadership pour le ministère de la Justice et du Procureur général en matière de planification des ressources humaines, de recrutement, de classification, de relations de travail, de formation, de gestion du rendement, de gestion du changement, de développement organisationnel et de mise en œuvre des politiques et des programmes sur les ressources humaines.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir des avis et des conseils à la haute direction.
- Elle a collaboré avec les Services des shérifs et le Syndicat du Nouveau-Brunswick pour mettre en œuvre un horaire de travail rotationnel afin d'assurer tous les jours 24 heures sur 24 la surveillance des cellules de détention situés à l'hôtel de ville de Saint John.

- Initiated a full review of the department's competency profiles for all its positions in preparation for a new performance management system.
- Established the Departmental Talent Management Program and committee.
- Established a Strategic Workforce Planning Committee to align departmental priorities and drive corporate initiatives.
- Sponsored an in-house Workplace Wellness Initiative which encouraged employees to take part in a personal Wellness Profile Assessment to raise awareness regarding their overall health.
- Assisted with the implementation of the new Small Claims Court and the hiring of Adjudicators across the province.
- Successfully completed several initiatives from the departmental Human Resources Strategic Plan.
- Provided extensive labour and employee relations work, involving negotiations for a Memorandum of Understanding for previously excluded casual bargaining employees; the negotiation of a collective agreement; participation in a pay equity study; participation in labour management meetings; resolution of grievances; and addressing conflicts in the workplace.
- Consulted with various stakeholders to prepare for the anticipated transfer of Justice Services to the New Brunswick Financial and Consumer Services Commission.
- Provided training to various branches on Human Resources matters such as respectful workplace, client service orientation, team building with Insights Discovery and healthy workplace.
- La Direction a entamé un examen complet des profils de compétence de tous les postes au sein du Ministère en préparation au lancement d'un nouveau système de gestion du rendement.
- Elle a établi le Programme de gestion du talent ministériel et le comité connexe.
- La Direction a constitué un comité de planification stratégique de la main-d'œuvre afin d'harmoniser les priorités ministérielles et de faire progresser les initiatives ministérielles.
- Elle a parrainé une initiative interne de mieux-être en milieu de travail qui encourage les employés à prendre part à une évaluation du profil du mieux-être personnel afin d'être davantage sensibilisés à leur santé globale.
- La Direction a participé au lancement de la nouvelle Cour des petites créances et à l'embauche d'adjudicateurs dans l'ensemble de la province.
- Elle a mené à bien plusieurs initiatives prévues dans le plan stratégique ministériel en matière de ressources humaines.
- La Direction a accompli des travaux considérables en matière de relations travail et des relations avec les employés, notamment des négociations relatives à un protocole d'entente visant des employés occasionnels syndiqués auparavant exclus, la négociation d'une convention collective, une étude relative à l'équité salariale, des réunions employeurs-employés et des règlements de griefs et de conflits en milieu de travail.
- La Direction a consulté divers intervenants en préparation au transfert prévu de la Division des services à la justice à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs.
- Elle a offert de la formation à diverses autres directions sur des questions liées aux ressources humaines, comme le milieu de travail respectueux, l'orientation vers le service à la clientèle, le renforcement des équipes et le milieu de travail sain.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the *Civil Service Act*, the Deputy Minister of the Department of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Please find below a summary of the staffing activity for 2012-2013 for the Department of Justice and Attorney General.

- The department advertised forty-six (46) competitions, including thirty-one (31) open competitions, nine (9) closed competitions and six (6) intra-departmental competitions. As well, the department advertised twice for Small Claim Adjudicators.
- Pursuant to sections 15 and 16 of the *Civil Service Act*, the department made the following appointments using processes other than the competitive process to establish merit:

Résumé général de l'activité de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre du ministère des ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de son ministère respectif. Un résumé des activités de dotation menées en 2012-2013 au sein du ministère de la Justice et du Procureur général figure ci-dessous.

- Le Ministère a lancé 46 concours, dont 31 concours publics, neuf concours internes et six concours interministériels. Le Ministère a aussi lancé deux concours pour les postes d'adjudicateur de la Cour des petites créances.
- Conformément à l'article 15 et à l'article 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres méthodes destinées à déterminer le mérite, sans concours, que voici :

Appointment type/ Type de nomination	Section of the <i>Civil Service Act</i> / Article de la <i>Loi sur la Fonction publique</i>	Number/ Nombre
Specialized Professional, Scientific or Technical / Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program / Programme d'égalité d'accès à l'emploi	16(1)(a)	0
Departmental/Corporate Talent Management Program / Programme de gestion du talent ministériel et gouvernement	16(1)(b)	5
Lateral transfer / Mutation latérale	16(1)(c)	11
Regular appointment of casual/ temporary/ Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	16(1)(d)(i)	19
Regular appointment of students/apprentices / Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	16(1)(d)(ii)	0
Total number of appointments without competition / Nombre total de nominations sans concours		35

- Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaints alleging favoritism were made to the Deputy Head of Justice and Consumer Affairs and no complaints were submitted to the Ombudsman.

- Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant du favoritisme n'a été déposée au sous-ministre du ministère de la Justice et du Procureur général et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'Ombudsman.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department.

The Branch provides:

- Software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- Development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- Database maintenance and support;
- Technical advice to Departmental management on technological issues;
- Advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- Facilitation on implementation of technology and business process change solutions for strategic initiatives;
- Direction for business transformation projects;
- Facilitation in strategic information planning and enterprise architecture; and
- Research of business requirements and best practices.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère.

Elle assure :

- l'entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour internet et les applications client-serveur;
- l'élaboration d'applications faites sur mesure, acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, intégration des systèmes et évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- l'entretien et soutien des bases de données;
- la prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- la prestation de conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- la facilitation de la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- la prestation de conseils pour les projets de transformation des activités;
- la facilitation de la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- la prestation de services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services in relation to the Department's overall corporate strategy, policies and direction.

The branch is responsible for the strategic and departmental planning, represents the Department on numerous federal/provincial/territorial committees, plays an integral role in policy development and program design and reviews, and provides executive support to the Minister, Deputy Minister, Attorney General and Deputy Attorney General.

Highlights

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2012-2013 fiscal year. Among these, the Branch:

- Coordinated the review of submissions to the Policy and Priorities Committee.
- Provided legislative coordination services for the Department.
- Coordinated the preparation of briefing materials.
- Participated on the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues.
- Participated in the development of policy regarding various consumer affairs initiatives.
- Coordinated the Department's federal/provincial/territorial activities, and represented the Department on a number of federal/provincial/territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials (CCSO) Criminal, CCSO Youth Justice, CCSO Family Justice; Permanent Working Group on Legal Aid; the Working Group on Access to Justice in Both Official

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation de l'ensemble du ministère de la Justice et du Procureur général.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des directives, ainsi que dans la conception et l'évaluation de programmes. Elle offre aussi des services de soutien administratif au ministre, au sous-ministre, au procureur général et au procureur général adjoint.

Faits saillants

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'exercice financier 2012-2013, dont les suivantes :

- Elle a coordonné l'examen des présentations du Ministère au Comité des politiques et des priorités du Cabinet.
- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.
- Elle a coordonné la préparation des documents d'information.
- Elle a siégé au Comité interministériel sur les questions autochtones.
- Elle a participé à l'élaboration de directives portant sur diverses initiatives relatives à la consommation.
- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités regroupant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires (CCHF) sur la justice pénale, CCHF sur justice

Languages and the FPT Aboriginal Justice Working Group.

- Provided support for processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.
- Coordinated departmental responses to requests for information regarding various international agreements, conventions and protocols.
- Coordinated the responses to the *Official Languages Act*
- Coordinated responses to requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*.
- Participated in the interdepartmental working group reviewing the recommendations related to child protection matters of the Task Force on Access to Family Justice.
- In September of 2012, the Minister of Justice and Attorney General and Minister of Public Safety hosted the annual meeting of the Atlantic Ministers responsible for Justice and Public Safety.
- Participated on the Interdepartmental working group on Smart Regulations.

Communications Branch

The Communications Branch provides public awareness and promotion of departmental programs, services and policies. The Communications Branch is responsible for public communication and education/awareness programs, as well as providing strategic communications planning and advice to the Minister, senior managers and staff.

applicable aux jeunes, CCHF sur le droit de la famille, le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique, ainsi que le Groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles et le Groupe de travail FPT sur la justice applicable aux Autochtones.

- Elle a aidé au traitement des demandes de nomination à la Cour provinciale et à l'évaluation des candidatures.
- Elle a coordonné la préparation de la réponse du Ministère aux demandes d'information visant une variété d'accords, de conventions et de protocoles internationaux.
- Elle a également coordonné la préparation de réponses aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.
- Elle a coordonné la préparation des réponses aux demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.
- Elle a siégé au groupe de travail interministériel chargé d'évaluer les recommandations relatives aux questions de protection de l'enfance formulées par le Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale.
- En septembre 2012, les ministres de la Justice et du Procureur général et de la Sécurité publique ont accueilli les ministres atlantiques responsables pour la Justice et la sécurité.
- Elle a siégé au groupe de travail interministériel sur le système de réglementation intelligent.

Direction des communications

La Direction des communications joue un rôle de sensibilisation publique et fait la promotion des programmes, des services et des directives du Ministère. Elle est responsable des communications publiques ainsi que des programmes d'information et de sensibilisation. Les membres de son personnel fournissent des services de planification stratégique et conseillent le ministre, les cadres supérieurs et le personnel en matière de communications.

The branch prepares news releases, advertisements, speeches, speaking notes and briefing notes for the department. Along with providing ministerial support, the branch also co-ordinates departmental news conferences and events as well as co-ordinating activities related to the Legislative Assembly.

The Communications Director, acting as spokesperson for the department, responds to inquiries from the media and the public with regard to services, programs, policies and decisions. The director also oversees content on the department's web page.

La Direction prépare des communiqués de presse, des annonces, des allocutions, des notes d'allocution ainsi que des notes d'information pour le compte du Ministère. Outre les services de soutien au ministre, la Direction assure la coordination des conférences de presse et des événements du Ministère ainsi que des activités liées à l'Assemblée législative.

À titre de porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère et assure la gestion de son site Web.

Appendices

I. Statutes under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General and administered by the Department of Justice and Attorney General (April 1, 2013)

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General, An Act Respecting the Role of the
Auctioneers Licence

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Civil Forfeiture
Class Proceedings
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Co-operative Associations
Cost of Credit Disclosure
Court Security
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments
Franchises

Annexes

I. Lois relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général et mises en application par le ministère de la Justice et du Procureur général (le 1 avril 2013)

***Abrogation des lois
Accidents mortels
Actes d'intrusion
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Âge de la majorité
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits

Biens
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cartes-cadeaux
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
Communication du coût du crédit
**Compagnies d'assurance spéciale
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Confiscation civile
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contrats inexécutables
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne
Curateur public

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions
Diffamation

Frustrated Contracts	Droit de rétention de l'entreposeur
Gift Cards	Droit de rétention des bûcherons
Garnishee	Droit successoral
Great Seal	Droit de rétention sur les biens personnels
Guardianship of Children	Enlèvement international d'enfants
Infirm Persons	Enquêtes
Innkeepers	Enregistrement de la preuve
Inquiries	Établissement et exécution réciproque des ordonnances de soutien
Insurance	Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Interjurisdictional Support Orders	Exécution des ordonnances de soutien
International Child Abduction	Exécution réciproque des jugements
International Commercial Arbitration	Expropriation
International Sales of Goods	Extraits de jugement et exécutions
International Trusts	Facteurs et agents
International Wills	Fiduciaires
Interpretation	Fiducies internationales
Interprovincial Subpoena	Frais de poursuites criminelles
Judges Disqualification Removal	Franchises
Judicature	Gestion des biens saisis et des biens confisqués
Jury	Grand sceau
Landlord and Tenant	Imprimeur de la Reine
Law Reform	Interprétation
Legal Aid	Interruption des services postaux
Liens on Goods and Chattels	Jugements canadiens
Limitation of Actions	Jugements étrangers
Loan and Trust Companies	Jurés
Management of Seized and Forfeited Property	Licences d'encanteurs
Marital Property	Loi portant correction de lois
Mechanics' Lien	Mandats d'entrée
Memorials and Executions	Négligence contributive
Notaries Public	Non-récusation des juges
Nova Scotia Grants	Notaires
Nursing Homes Pension Plans	Opérations électroniques
Pension Benefits	Organisation judiciaire
Postal Services Interruption	Personnes déficientes
Pre-arranged Funeral Services	Petites créances
Premium Tax	Prescription
Presumption of Death	Présomptions de survie
Probate Court	Présomption de décès
Proceedings Against the Crown	Prestations de pension
Property	Preuve
Protection of Persons Acting Under Statue	Preuves littérales
Provincial Court	Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Provincial Offences Procedure for Young Persons	Procédure applicable aux infractions provinciales
Provision for Dependants	
Public Records	
Public Trustee	

Queen's Counsel and Precedence	Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Queen's Printer	Procédures contre la Couronne
*Quieting of Titles	Procureur général, Loi sur le rôle du Propriétaires et locataires
Real Estate Agents	Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Reciprocal Enforcement of Judgments	Protection des salariés
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters	Provision pour personnes à charge
Recording of Evidence	Récépissés d'entrepôt
Regulations	Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick	Recours collectifs
Sales of goods	Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Sales of Lands Publication	Réforme du droit
Securities	Régimes de pension du personnel des foyers de soins
Securities Transfer	Règlements
Sheriffs	Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Small Claims	Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation
**Special Insurance Companies	Révision des lois
Statute Law Amendment	Saisie-arrêt
Statute of Frauds	Sécurité dans les tribunaux
***Statute Repeal	Services à la famille (Partie VII)
Statute Revision	Servitudes
Storer's Lien	Shérifs
Succession Law Amendment	Subpoenas interprovinciaux
Support Enforcement	Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survival of Actions	Survie des actions en justice
Survivorship	Taxe sur les primes d'assurance
Tortfeasors	Testaments
Trespass	Testaments internationaux
Trustees	Transfert des valeurs mobilières
Unconscionable Transactions Relief	Transmission de la Couronne
Wage Earners Protection	Tutelle des enfants
Warehouse Receipts	Valeurs mobilières
Wills	*Validation des titres de propriété
Woods Workers' Lien	Vente des biens-fonds par voie d'annonces
	Vente d'objets
	Vente internationale de marchandises
*to be repealed by An Act to Repeal the Quieting of Titles Act (S.N.B. 2007, c.52)	*sera abrogée par la Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres (L.N.-B. 2007, c.52)
**subject to proclamation	**doit faire l'objet d'une proclamation
***in force July 1, 2014	***sera en vigueur le 1 ^{er} juillet 2014

**STATUTES UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER OF JUSTICE AND ATTORNEY
GENERAL AND ADMINISTERED BY A BOARD, COMMISSION, AGENCY OR OTHER BODY /
LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU PROCUREUR
GÉNÉRAL ET MISES EN APPLICATION PAR UNE COMMISSION, UN CONSEIL OU AUTRE
ORGANISME**

Statute / Loi	Administering body / Organisme
Public Trustee Curateur public	Office of the Public Trustee Bureau du Curateur public
Securities Valeurs mobilières	New Brunswick Securities Commission Commission des valeurs mobilières du Nouveau- Brunswick

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2013

Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	\$ Value Valeur \$
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	\$46,889,972
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	3,707
Foreign Exchange / Opérations de change	0
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	\$3,707
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees / Caisses populaires et coopératives - droits de constitution	395
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses / Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres - permis	32,000
Auctioneer Licenses / Licences d'encanteurs	5,200
Collection Agencies Act - Licenses / Loi sur les agences de recouvrement - licences	120,125
Commissioner of Oaths - Fees / Commissaires aux serments - droits	42,707
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / Loi sur la divulgation du coût du crédit - droits	62,125
Direct Sellers Act - Licenses / Loi sur le démarchage - permis	35,399
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses / Agents et vendeurs d'immeubles - licences	80,790
Insurance Agents - Licenses - Life / Agents d'assurance-vie - licences	146,969
Insurance Agents - Licenses - Other than Life / Autres agents d'assurance - licences	755,256
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôts annuels	159,600
Credit Unions - Assessment / Caisses populaires - évaluation	495,951
Pensions / Pensions	265,528
Total Licenses and Permits / Total des licences et permis	\$2,202,045
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Court Services Processing Fees / Frais de traitement des services aux tribunaux	6,421
Certified Copies of documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	4,075
Insurance Companies - Insurance Act Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	1,179,152
Divorce Court - Fees / Cour des divorces - frais	198,460
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	1,212,889
Court Transcripts - Fees / Transcription de la cour - frais	90,834
Queen's Printer / L'imprimeur de la Reine	161,643
Appeal Court - Fees / Cour d'appel - droits	12,186
Sheriffs - Fees / Shérifs - droits	244,801
Court of Queen's Bench - Filing Fees / Cour du Banc de La Reine - droits de greffe	511,296
Office of Public Trustee / Bureau du curateur public	0

Small Claims - Fees / Petites créances - frais	257,921
Office of Support Enforcement Fee / Bureau de l'exécution des ordonnances de soutien - honoraires	28,921
Sales and Services - Other / Ventes et services - Autre	34,001
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	\$3,942,599
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code / Cour provinciales - Amendes - code criminel	1,402,733
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes / Cour provinciales - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	192,210
Court of Queen's Bench Fines/ Cour du Banc de La Reine - amendes	4,931
Contravention Act - Fines / Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	6,289
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	750
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	4,450
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	\$1,611,362
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	10,630
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	400
NSF Cheque Charges / Frais pour chèque sans provision	950
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	38,673
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	\$50,653
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	4,520
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	2,302,811
Official languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	0
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	0
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles - Canada	\$2,307,331
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	\$57,007,668
Special Purpose Revenue	\$ Value
Recettes au compte à but spécial	Valeur \$
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	0
Supporting Families Fund / Fonds de soutien des familles	234,585
Provincial Proceeds of Crime / Produits de la criminalité provinciale	515,470
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	\$750,055
Total Departmental Revenue	\$ Value
Recettes totales du ministère	Valeur \$
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	\$57,757,723

'Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES
Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures
for the year ended 31 March 2013 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaire	Total Expenditures/ Dépenses totales	Administration & Planning / Administration et planification	Attorney General / Procureur général	Court Services / Services tribunaux	Justice Services / Services à la justice	Legal Aid / Aide juridique
Personnel Services / Dépenses liées au personnel						
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	\$39,133,993	\$2,185,441	\$14,085,606	\$20,908,462	\$1,954,484	
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	\$1,720,408	\$157,201	\$186,724	\$1,249,603	\$126,879	
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	\$819,390	\$55,171	\$224,944	\$494,351	\$44,924	
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	\$953,887	\$61,160	\$454,886	\$375,173	\$62,667	
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	\$81,843	\$ -	\$1,118	\$80,725	\$ -	
Total Personnel Services / Total des services du personnel	\$42,709,519	\$2,458,973	\$14,953,278	\$23,108,314	\$2,188,955	\$ -
Other Services / Autres services						
Advertising / Publicité	\$953	\$517	\$ -	\$ -	\$436	
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	\$594,334	\$326,252	\$233,280	\$34,562	\$240	
Fees & Commissions / Droits et commissions	\$846,044	\$30	\$165,343	\$680,154	\$517	
Freight, Express / Fret, messageries	\$76,554	\$626	\$23,904	\$45,628	\$6,395	
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Laundry Service / Services de blanchissage	\$4,696	\$ -	\$272	\$4,424	\$ -	
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	\$31,419	\$31,169	\$ -	\$250	\$ -	
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Catering Services / Services de restauration	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Other Services / Autres services	\$907,899	\$664,717	\$114,208	\$114,380	\$14,594	
Building Services / Services liés aux immeubles	\$17,792	\$361	\$3,677	\$12,602	\$1,151	
Police & Security Services / Services de police et sécurité	\$72,435	\$3,534	\$26,261	\$36,256	\$6,385	
Inspection Service / Services d'inspection	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	

Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	\$106,194	\$-	\$13,720	\$92,475	\$-	
Postage / Frais de poste	\$159,313	\$6,122	\$9,956	\$134,067	\$9,168	
Other Worker Services / Autres ressources humaines	\$384	\$-	\$384	\$-	\$-	
Construction Fees / Frais de construction	\$-	\$-	\$-	\$-	\$-	
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	\$308,744	\$60,051	\$75,020	\$162,363	\$11,310	
Rentals / Locations	\$919,776	\$13,691	\$117,968	\$778,015	\$10,102	
Repair Services / Services de réparation	\$14,498	\$173	\$2,316	\$11,732	\$277	
Professional Services / Services professionnels	\$5,613,819	\$151,529	\$2,500,117	\$2,626,152	\$336,021	
Telephones Services / Services de téléphones	\$668,022	\$45,728	\$148,007	\$450,973	\$23,313	
Travel Expenses / Frais de déplacement	\$1,056,339	\$101,767	\$384,154	\$497,608	\$72,811	
Total Other Services / Total des autres services	\$11,399,215	\$1,406,266	\$3,818,587	\$5,681,642	\$492,721	\$-
Materials and Supplies / Matériel et fournitures						
Subscriptions / Abonnements	\$327,527	\$2,511	\$187,737	\$127,548	\$9,731	
Clothing / Vêtements	\$146,324	\$-	\$7,667	\$138,656	\$-	
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	\$282	\$-	\$154	\$128	\$-	
Food / Nourriture	\$27,520	\$2,322	\$5,676	\$19,086	\$435	
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	\$124	\$-	\$27	\$98	\$-	
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts / Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	\$648	\$-	\$-	\$648	\$-	
Medical, Surgical and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	\$3,304	\$225	\$747	\$2,082	\$250	
Other Supplies / Autres fournitures	\$37,380	\$2,983	\$3,379	\$29,409	\$1,609	
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	\$220,359	\$12,566	\$71,221	\$129,494	\$7,079	
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	\$2,268	\$43	\$294	\$1,436	\$495	
Structural Supplies / Matériaux de construction	\$210	\$-	\$-	\$210	\$-	
Total Material and Supplies/ Total du matériel et des fournitures	\$765,946	\$20,650	\$276,902	\$448,794	\$19,600	\$-
Property and Equipment / Biens et matériel						
Office Furniture / Meubles de bureau	\$142,563	\$15,626	\$20,148	\$101,989	\$4,800	
Data Processing Equipment / Matériel informatique	\$3,242	\$168	\$930	\$756	\$1,388	
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	\$365,082	\$256,556	\$13,253	\$95,079	\$193	
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	\$510,886	\$272,350	\$34,331	\$197,824	\$6,382	\$-

Contributions, Grants and Subsidies /						
Contributions et subventions						
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	\$116,019	\$23,083	\$-	\$92,936	\$-	
Other Grants / Autres subventions	\$8,206,832	\$-	\$100	\$-	\$-	\$8,201,732
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	\$8,322,851	\$23,083	\$100	\$92,936	\$-	\$8,201,732
Debt & Other Charges /						
Service de la dette et autres frais						
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	\$-	\$-	\$-	\$-	\$-	
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	\$-	\$-	\$-	\$-	\$-	
Other / Autres frais	\$376	\$-	\$254	\$121	\$-	
Interest / Intérêts	\$-	\$-	\$-	\$-	\$-	
Damage Claims / Réclamations pour dommages	\$405	\$-	\$-	\$405	\$-	
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	\$780	\$-	\$254	\$526	\$-	\$-
Chargeback Recoveries /						
Contre-recouvrements						
Chargeback recoveries / Contre- recouvrements	\$(3,283,712)	\$-	\$(2,408,517)	\$(850,195)	\$(25,000)	\$-
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	\$(3,283,712)	\$-	\$(2,408,517)	\$(850,195)	\$(25,000)	\$-
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$60,425,486	\$4,181,322	\$16,674,934	\$28,679,842	\$2,687,657	\$8,201,732

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures
for the year ended 31 March 2013 /

Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

Description of items / Description des postes budgétaires	\$ Special Purpose Fund / Fonds à but spécial	Supporting Families Fund / Fonds de soutien des familles	Proceed of Crime / Produits de la criminalité
Personal Services / Frais liés au personnel			
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	\$152,359	\$ 152,359	\$ -
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	\$4,576	\$4,576	\$ -
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur	\$2,078	\$2,078	\$ -
Other employer costs / Autre dépenses de l'employeur	\$1,983	\$1,983	\$ -
Total Personnel Services / Total des services du personnel	\$ 160,996	160,996	\$ -
Other Services / Autres services			
Advertising / Publicité	\$-	\$-	\$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	\$5,860	\$5,860	\$ -
Fees & Commissions / Droits et commissions	\$95	\$-	\$ 95
Freight, Express / Fret, messageries	\$145	\$20	\$ 125
Other Services / Autres services	\$109,392	\$108,349	\$1,043
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	\$310,632	\$25,632	\$285,000
Inspection Service / Services d'inspection	\$-	\$-	\$ -
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	\$880	\$-	\$880
Postage / Frais de poste	\$29	\$29	\$ -
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de photocopie	\$21,178	\$21,178	\$ -
Rentals / Locations	\$-	\$-	\$ -
Professional Services / Services professionnels	\$177,813	\$177,813	\$ -
Travel Expenses / Frais de déplacement	\$13,038	\$13,038	\$ -
Total Other Services / Total des autres services	\$639,062	\$351,917	\$287,143
Materials and Supplies / Matériel et fournitures			
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	\$1,260	\$1,260	\$ -
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	\$1,260	\$1,260	\$ -
Property and Equipment / Biens et matériel			
Office Furniture / Meubles de bureau	\$-	\$-	\$ -
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	\$-	\$-	\$ -
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions			
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	\$-	\$-	\$ -
Other Grants / Autres Subventions	\$1,296	\$1,296	\$ -
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	\$1,296	\$1,296	\$ -
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$802,615	\$515,470	\$287,143

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2012-2013

Explication des écarts pour l'exercice 2012-2013

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure /

Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized	Actual	Variance
			Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Expended / Dépenses réelles	(Over) Under / Écart (Plus) Moins
Administration / Administration	3,635.4	0.8	3,636.2	4,181.3	(545.1)
Attorney General / Procureur général	18,088.1	218.0	18,306.1	16,674.9	1,631.2
Court Services / Services aux tribunaux	29,788.8	280.7	30,069.5	28,679.8	1,389.6
Justice Services / Services à la justice	3,700.2	-	3,700.0	2,687.7	1,012.3
Legal Aid / Aide juridique	7,873.5	0.5	7,874.0	8,201.7	(327.7)
Total	63,086.0	500.0	63,585.8	60,425.5	3,160.3
Special Purpose Fund / Fonds à but spécial					
Supporting Families Fund / Fonds de soutien des familles	449.0	0.0	449.0	515.5	(66.5)
Provincial Proceeds of Crime/Produits de la criminalité provinciale	325.0	0.0	325.0	287.1	37.9
Total	\$774	\$-	\$774	\$803	\$(29)

Variations for program (over) under \$100,000 /

Administration is over budget due to consultant expenditures for Pension Reform

Attorney General surplus due to Mega Trial Money not used (\$400,000) and vacancies not filled during the year.

Court Services surplus is due to the late opening of the Saint John court house and detention center and the Access to Family Justice program.

Écarts (de plus) de moins de 100,000\$

Les dépenses des Services administratifs sont plus élevées que celles prévues au budget en raison des frais de consultation liés à la réforme des pensions.

Le surplus du Cabinet du procureur général est attribuable au fait que les fonds réservés aux méga-procès (400 000 \$) n'ont pas été utilisés et que des postes devenus vacants n'ont pas été pourvus au cours de l'exercice.

L'excédent des Services aux tribunaux est attribuable à l'ouverture tardive du palais de justice et du centre de détention à Saint John, ainsi que du retard dans la mise en œuvre du programme d'accès à la justice familiale.

Justice Services surplus is due to multiple vacancies in the branch and lower expenses in the Insurance Branch for legal services than anticipated.

Le surplus des Services à la justice s'explique par les nombreux postes vacants au sein de la Division, ainsi que par des dépenses moins élevées que prévues pour les services juridiques fournis à la Direction des assurances.

"Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding/Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque range, car ils ont été arrondis.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2012-2013

Explication des écarts pour l'exercice 2012-2013

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue /

Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Variances for over / (under) \$100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 \$

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	\$41,446,000	\$46,889,972	\$5,443,972
The Insurance Premium Tax variance is due to the unexpected collection of other than life premium tax related to prior years and an increase in the total value of policies written in both life and other than life insurance. / L'écart au niveau de la taxe sur les primes d'assurance est attribuable à la perception non prévue de la taxe sur les primes d'assurance autre que l'assurance-vie visant des années précédentes et à la hausse de la valeur totale des polices souscrites dans les catégories d'assurance-vie et d'assurance autre que l'assurance-vie.			
Insurance Agents / Agents d'assurance	\$429,000	\$755,256	\$326,256
Insurance Agents include revenue recognition from prior year, which was higher than anticipated. / Les données relatives aux agents d'assurance tiennent compte de la comptabilisation des produits de l'année précédente, qui était plus élevée que prévu.			
Credit Union Assessments / Cotisations des caisses populaires	\$385,000	\$495,951	\$110,951
The amount of the assessment is dependent on the amount of time spent on matters under the Credit Unions Act. In fiscal 2012-13, the Branch was fully staffed for the entire fiscal period. We also began a review of the Credit Union Act and we inspected both the English stabilization board and the French federation. In addition, rental cost increased 25% over prior year. / Le montant de la cotisation varie selon le temps consacré aux questions relevant de la <i>Loi sur les caisses populaires</i> . L'effectif de la Direction était complet tout au long de l'exercice 2012-2013. Nous avons aussi entamé un examen de la <i>Loi sur les caisses populaires</i> et mené une inspection de l'office de stabilisation du réseau des <i>credit unions</i> et de la Fédération du réseau des caisses populaires. Par ailleurs, les coûts de location ont augmenté de 25 % comparativement à ceux de l'année précédente.			
Insurance Costs / Coûts en matière d'assurances	\$1,604,000	\$1,179,152	\$(424,848)
Recovery of <i>Insurance Act</i> Costs is based on actual expenditures. Actual operating costs for the Insurance Branch were less than originally budgeted. / Le recouvrement des coûts associés à l'administration de la <i>Loi sur les assurances</i> est fondé sur les dépenses réelles. Les coûts d'exploitation réels de la Direction des assurances ont été moins élevés que prévu dans le budget.			
Probate Court / Cour des successions	\$1,030,000	\$1,212,889	\$182,889
Probate court fees vary from year to year and are budgeted based on prior years' average. / Les frais liés à la Cour des successions varient d'une année à l'autre et le budget est établi en fonction de la moyenne des années précédentes.			
Criminal Legal Aid / Aide juridique en droit criminel	\$2,453,000	\$2,302,811	\$(150,159)
In 2012/13 there was less amount recoverable due to private bar spending / Le montant recouvrable en 2012-2013 a été moins élevé en raison des dépenses associées aux avocats de pratique privée.			

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2012-2013 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded one (1) complaint with respect to services offered by the Department of Justice and Attorney General.

A complaint was received to address a typographical error that appeared in paragraph 7(2) of the *Right to Information and Protection of Privacy Act*. The error was corrected and the official online version of the Act was also updated.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir aux citoyens des services de qualité dans la langue officielle qu'ils choisissent, ainsi qu'à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre une plainte concernant les services du ministère de la Justice et du Procureur général.

Une plainte a été déposée concernant une erreur typographique paraissant au paragraphe 7(2) de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. L'erreur a été corrigée et la version en ligne officielle de la *Loi* a également été mise à jour.

Le Ministère continue aussi de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés.

V. Official Languages Action Plan Report

In accordance with the *Government Plan on Official Languages 2011-2013*, the Department of Justice and Attorney General has developed a Departmental Action Plan for the implementation of the *Official Languages Act*. As per Strategic Objective 3.1 of the *Government Plan 2011-2013*, this section of the annual report is the Department's reporting on the status and progress of the Action Plan. The Departmental Action Plan for Justice and Attorney General focuses on four different sectors of activity under official languages and formulates an anticipated outcome for each one.

For each of the four sectors, the Department of Justice and Attorney General has outlined strategic objectives to be completed for 2013. First, in order to ensure that all New Brunswickers have access to service of equal quality in English and French, the Department is focused on ensuring that proper active offers of service are made through all means of communication. Additionally, linguistic profiles have been revised in certain regions to ensure that service be offered in both official languages, at all times, in the future. Second, in order to ensure that all employees work in an environment and climate that encourages the use of the official language of their choice in their workplace, the Department is focused on educating both staff and managers on ways to improve and facilitate such communication. Third, in order to ensure that new and revised government programs and policies takes the realities of the province's official languages communities into account, the Department has promoted the I-Learn website and has encouraged staff to complete the relevant I-Learn modules. Lastly, in order to ensure public service employees have a thorough knowledge and understanding of the *Official Languages Act*, relevant policies, regulations and the province's obligations with respect to official languages, the Department is ensuring that all new employees are provided with relevant website links and documentation in their orientation packages.

V. Rapport sur le plan d'action des langues officielles

Conformément au *Plan du gouvernement sur les langues officielles 2011-2013*, le ministère de la Justice et du Procureur général a dressé un plan d'action ministériel concernant le respect des exigences de la *Loi sur les langues officielles*. Tel que le prévoit l'objectif stratégique 3.1 du *Plan*, le Ministère fait rapport sur l'état et l'avancement du plan d'action ministériel dans la présente section du rapport annuel. Le plan d'action ministériel du ministère de la Justice et du Procureur général vise quatre différents secteurs d'activité en matière de langues officielles et précise les résultats escomptés dans chacun d'eux.

Le Ministère a fixé des objectifs stratégiques à atteindre d'ici 2013 relativement à chacun des quatre secteurs. Afin de s'assurer que tous les Néo-brunswickois ont accès à des services de qualité en français et en anglais, le ministère tient à ce que les offres de service convenables soient effectuées à travers tous les moyens de communication. En outre, les profils linguistiques ont été modifiés dans certaines régions dans le but de s'assurer que les services seront à l'avenir fournis en tout temps dans les deux langues officielles. Pour veiller à ce que tous les employés travaillent dans un milieu qui encourage l'utilisation de la langue officielle de leur choix dans leur lieu de travail, le Ministère travaille en deuxième lieu à sensibiliser les employés et les gestionnaires aux moyens d'améliorer et de faciliter l'utilisation de la langue de travail de préférence. Ensuite, le Ministère a fait la promotion du site Web du Centre du savoir et a encouragé les membres de son personnel à suivre les modules pertinents de façon à veiller à ce que les nouveautés et les modifications du gouvernement en matière de programmes et de politiques prennent en considération les réalités des communautés de langues officielles de la province. Enfin, le Ministère s'assure d'inclure à la trousse d'orientation remise aux nouveaux employés les documents et les liens aux sites Web dont ils auront besoin pour avoir une connaissance et une compréhension approfondie de la *Loi sur les langues officielles*, des politiques et des règlements connexes, ainsi que des obligations du gouvernement provincial à l'égard des langues officielles.

VI. Co-operatives - Annual Report

**VI. Rapport annuel des associations
coopératives**

2012 Annual Report

Rapport annuel 2012

The Honourable Troy Lifford
Minister of Justice

Dear Minister:

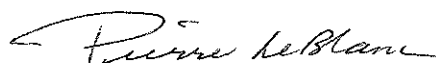
I am pleased to present in the following paragraphs, the 2012 Annual Report of New Brunswick Co-operative Associations.

The number of co-operatives, in New Brunswick, totaled 175 as of December 31, 2012. One hundred and eight co-operatives sent in their annual return to the Department. Co-operatives that do not file will eventually be dissolved.

In 2012, seven new co-operatives were incorporated in the service and agriculture/forestry sectors.

Reporting co-operatives, in 2012, had a total of 66,354 members and 1,844 employees. The financial statements received indicated total revenue of \$447,814,183 and total assets of \$216,362,757. Summary figures per category of co-operatives are presented in the attached table.

Sincerely,



Pierre LeBlanc, CA
Inspector of Co-operative Associations

Monsieur Troy Lifford
Ministre de la Justice

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter dans les paragraphes ci-dessous le rapport annuel de 2012 des associations coopératives du Nouveau-Brunswick.

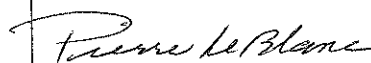
En date du 31 décembre 2012, il y avait un total de 175 coopératives au Nouveau-Brunswick, dont 108 ont fait parvenir leur déclaration annuelle au Ministère. Les coopératives qui n'ont pas présenté de déclaration seront dissoutes.

En 2012, sept nouvelles coopératives ont été constituées en corporation dans les domaines des services, de l'agriculture et de la foresterie.

Les coopératives qui ont présenté une déclaration en 2012 comptent en tout 66 354 membres et 1 844 employés. Selon les états financiers reçus, leurs recettes se chiffrent au total à 447 814 183 \$, tandis que leur actif total s'élève à 216 362 757 \$. Les données sommaires de chacune des catégories de coopératives sont présentées dans le tableau ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'inspecteur des associations coopératives,



Pierre LeBlanc, CA

Table / Tableau I
New Brunswick Co-operatives / Coopératives du Nouveau-Brunswick
2012 Summary Figures / Données sommaires de 2012

Category/ Catégorie	Reporting/ coopératives déclarantes	Total assets/ actif total (\$)	Total revenue / revenu total (\$)	Members equity to assets / ratio avoir des membres/actif	Employees/ employés	Members/ membres
Agriculture- Forestry ⁽¹⁾ / Agriculture- Forestierie ⁽¹⁾	18	38,273,008	88,739,703	83.10 %	297	2,891
Fishery/ Pêche	2	42,214,560	39,373,930	61.77%	429	152
Consumer/ Consommation	16	63,058,101	235,068,806	45.44%	866	54968
Housing/ Habitation	22	52,419,940	10,194,239	18.56%	7	822
Services	42	18,934,640	70,282,851	40.45%	158	7434
Worker/ Travailleurs	8	1,462,508	4,154,654	76.67%	87	87
TOTAL	108	\$216,362,757	\$447,814,183	N/A	1,844	66,354

(1) Agriculture and Forestry co-operatives have been combined for 2012.

(1) Les coopératives d'agriculture et de foresterie ont été combinées pour 2012